

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10353

Samedi/Dimanche 2-3 Novembre 2024

*La résolution 2756 du CS conforte la position du Maroc infligeant un nouveau revers à la junte algérienne*

Inaudible, la voix d'Alger dans le concert des nations



Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers  
Essalek El Moussaoui : *Nécessité cruciale de l'agrandissement du port de pêche de la ville d'El Marsa*

Page 4



Pages 2-3



Andrés Iniesta : *Le Mondial 2030 réunit tous les éléments pour être un grand succès*

Page 23

# Sahara marocain : Le Maroc se félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2756



Le Royaume du Maroc se félicite de l'adoption, jeudi, de la résolution 2756 du Conseil de sécurité de l'ONU, prorogeant le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2025, indique le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Cette résolution intervient dans un contexte marqué par la trajectoire irréversible imprimée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, au dossier de l'intégrité territoriale du Royaume, à travers les soutiens croissants de membres permanents du Conseil de sécurité et de pays influents à

la marocanité du Sahara et à l'initiative marocaine d'autonomie et la poursuite des retraits des reconnaissances de la pseudo "rasd", précise le ministère dans un communiqué.

La résolution, adoptée ce jour, préserve tous les acquis du Maroc. Elle introduit également de nouveaux éléments importants pour l'évolution future du dossier au sein des Nations unies, souligne la même source.

En effet, le nouveau texte consacre le cadre, les parties et la finalité du processus politique. Ainsi, le Conseil rappelle de nouveau que les tables rondes constituent le seul et unique cadre pour parvenir à une solution

politique au différend régional sur le Sahara marocain.

De plus, la résolution identifie clairement les parties au différend, notamment l'Algérie qui est citée dans la résolution autant de fois que le Maroc. De même, le Conseil de sécurité réaffirme que la solution politique ne peut être que réaliste, pragmatique, durable, et basée sur le compromis, des éléments cardinaux de l'initiative marocaine d'autonomie, dont la prééminence a été réaffirmée.

Par ailleurs, la résolution 2756 consacre deux évolutions importantes qui confortent la position du Royaume :

Dans le premier ajout, le Conseil "s'est fé-

licité du moment récent et a demandé instamment à ce que l'on construise autour".

De ce fait, le Conseil fait sienne la dynamique internationale que connaît le dossier du Sahara marocain sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi, Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur de la marocanité du Sahara et l'initiative marocaine d'autonomie, ajoute le communiqué, notant que désormais, l'action de l'ONU ne peut que s'inscrire dans le cadre de cette dynamique.

Le deuxième ajout concerne l'appel du Conseil de sécurité aux autres parties "d'éviter les actes qui pourraient compromettre le processus politique", fait observer le ministère, relevant que le Conseil se fait, ainsi, écho de la position officielle claire du Royaume, soulignant qu'il n'y a pas de processus politique sans respect du cessez-le-feu.

Notant que la résolution d'aujourd'hui a été adoptée par 12 voix pour, 2 abstentions et la non-participation du pays voisin, membre non permanent du Conseil de sécurité, le communiqué souligne que cette non-participation démontre l'isolement de la position de ce pays au sein du Conseil de sécurité et de la communauté internationale en général. Elle dévoile, également, de manière flagrante ses contradictions: Il prétend défendre la légalité internationale, les résolutions du Conseil de sécurité et les efforts de l'ONU, tout en refusant de soutenir ces mêmes efforts et en s'accrochant à une logique obstructionniste.

Comme l'a réaffirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans Son Discours, le 11 octobre dernier, à l'occasion de l'ouverture de la session du Parlement: "Cette évolution vient appuyer les efforts déployés dans le cadre des Nations unies pour asseoir les fondements d'un processus politique devant conduire à un règlement définitif de cette question dans le cadre de la souveraineté marocaine", conclut le communiqué.

## Soutien des Etats-Unis, de la France et de la Sierra Leone au plan marocain d'autonomie

Les Etats-Unis ont réaffirmé, jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU, leur soutien au plan marocain d'autonomie, le qualifiant de solution "sérieuse, crédible et réaliste" pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara marocain.

"Comme l'a réaffirmé récemment le secrétaire d'Etat, Antony Blinken, les États-Unis continuent de considérer la proposition marocaine d'autonomie comme sérieuse, crédible et réaliste en vue d'une solution politique" à ce différend régional, a souligné le représentant adjoint des États-Unis auprès des Nations unies, l'ambassadeur Robert Wood.

Dans une intervention à l'issue du vote par les membres du Conseil de la résolution 2756 prorogeant jusqu'au 31 octobre 2025 le mandat de la MINURSO, le diplomate américain, dont le pays est le porte-plume de la résolution sur le Sahara, a souligné "l'urgence de parvenir à une solution politique" à ce conflit, tout en insistant sur la nécessité de mettre à profit la "dynamique" en cours.

Expliquant le vote de son pays en faveur de la nouvelle résolution, M. Wood a mis en avant le soutien du Conseil de sécurité aux efforts des Nations unies pour faire avancer le

processus politique en vue d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au différend régional sur le Sahara marocain.

De son côté, la France a réaffirmé devant le Conseil de sécurité que "le présent et l'avenir" du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine, réitérant son soutien "clair et constant" au plan d'autonomie pour résoudre définitivement ce différend régional.

"Notre position est connue. Pour la France, le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine", a déclaré l'ambassadeur, représentant permanent de la France auprès des Nations unies, Nicolas de Rivière.

L'ambassadeur a ajouté que l'autonomie sous souveraineté marocaine est "le cadre dans lequel cette question doit être résolue, et notre soutien au plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007 est clair et constant".

"Pour la France, celui-ci constitue la seule base pour aboutir à une solution politique juste, durable et négociée, conformément aux résolutions de ce Conseil", a poursuivi M. de Rivière en relevant qu'un "consensus international de plus en plus large se dégage en ce sens".

Pour l'ambassadeur de France, "il était important que le Conseil prenne note de cette dynamique comme il le fait désormais dans cette résolution".

Dans son explication du vote en soutien à la nouvelle résolution, le diplomate français a tenu à saluer les efforts du Maroc en faveur du développement socio-économique dans les provinces du Sud, en soulignant "l'impératif" de poursuivre cette dynamique.

"Nous saluons tous les efforts investis par le Maroc à cet égard. La France l'accompagnera dans cette démarche au bénéfice des populations locales", a-t-il dit.

Selon l'ambassadeur de France, "il est temps d'avancer", en appelant toutes les parties concernées par cette question à "se réunir" en vue d'une solution politique "qui est à portée de main".

Le diplomate a fait part, à cet égard, du soutien de son pays aux efforts de l'Envoyé personnel de l'ONU en vue de "la relance des discussions dans le format des tables rondes", saluant "l'engagement du Maroc dans ce sens".

Pour sa part, la Sierra Leone a réaffirmé, devant les membres du Conseil de sécurité, son soutien à l'initiative marocaine d'auto-

nomie, la qualifiant de solution "crédible et réaliste" pour mettre un terme au différend régional autour du Sahara.

Cette position a été exprimée jeudi par l'ambassadeur représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'ONU, Michael Imran Kanu, à l'issue du vote par le Conseil de la résolution 2756.

Le diplomate a également mis en avant la dynamique internationale de soutien en faveur du plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007.

Tout en exprimant le soutien de son pays à la dynamique politique menée sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU et facilitée par son Envoyé personnel pour le Sahara marocain, l'ambassadeur sierra-léonais a souligné la nécessité de reprendre le processus des tables rondes avec la "pléine participation de toutes les parties concernées".

Il a, dans ce sens, appelé l'ensemble des parties à s'engager de bonne foi en vue d'aboutir à une solution politique réaliste, pragmatique et mutuellement acceptable basée sur le compromis.

M. Imran Kanu a, par ailleurs, salué la coopération continue du Maroc avec la MINURSO.

La résolution 2756 du CS confortera la position du Maroc infligeant un nouveau revers à la junte algérienne

# Inaudible, la voix d'Alger dans le concert des nations



La scène était désolante pour la junte militaire algérienne jeudi 31 octobre 2024 au sein du Conseil de sécurité (CS) de l'ONU. Elle s'est finalement rendu compte à quel point elle était politiquement et diplomatiquement isolée sur la scène internationale.

En effet, le CS a adopté le même jour le projet de résolution n°2756/2024 préparé par le peninsulaire américain et qui proroge le mandat de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2025 sans prendre en compte les amendements proposés par la junte algérienne.

Ce projet de résolution a été adopté par 12 voix pour et deux abstentions (Russie et Mozambique), alors que l'Algérie n'a pas pris part au vote. Aucun pays n'a voté contre.

Le fait marquant de cette séance plénière du Conseil de sécurité est l'intervention du représentant de la France qui a réitéré la position de son pays à propos de la question du Sahara marocain, reprenant la phrase du Président Emmanuel Macron dans la lettre qu'il a envoyée à SM le Roi Mohammed VI en juillet dernier et lors de son discours prononcé mardi dernier devant les parlementaires marocains : «Le passé et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine».

Par ailleurs, le Maroc s'est félicité de l'adoption de cette nouvelle résolution qui intervient dans un contexte marqué par la trajectoire irréversible imprimée par SM le Roi Mohammed VI au dossier de l'intégrité territoriale du Royaume, à travers les soutiens croissants de membres permanents du Conseil de sécurité et de pays influents à la marocainité du Sahara et à l'initiative marocaine d'autonomie et la poursuite des retraits des reconnaissances de la pseudo-ras, a souligné le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

«La résolution, adoptée ce jour, préserve tous les acquis du Maroc. Elle introduit également de nouveaux éléments importants pour l'évolution future du dossier au sein des Nations unies, a af-

firmé la même source.

En effet, le nouveau texte consacre le cadre, les parties et la finalité du processus politique. Ainsi, le Conseil de sécurité rappelle de nouveau que les tables rondes constituent le seul et unique cadre pour parvenir à une solution politique au différend régional sur le Sahara marocain.

De plus, la résolution identifie clairement les parties au différend, notamment l'Algérie qui est citée dans la résolution autant de fois que le Maroc. De même, le Conseil de sécurité réaffirme que la solution politique ne peut être que réaliste, pragmatique, durable, et basée sur le compromis, des éléments cardinaux de l'initiative marocaine d'autonomie, dont la prééminence a été réaffirmée.

Par ailleurs, la résolution 2756 consacre des évolutions importantes qui confortent la position du Royaume. En effet, dans le premier ajout, le Conseil "est félicité du momentané récent et a demandé instamment à ce que l'on construise autour".

La nouvelle résolution a infligé un nouveau camouflet à la junte militaire algérienne. Son représentant au Conseil de sécurité a proposé deux amendements. Le premier a trait à l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara marocain et le deuxième porte sur la visite du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Ces deux amendements ont été rejetés y compris par la Russie qui est en froid avec la junte militaire algérienne.

«Malheureusement, mon frère algérien a fait un show mal scénarisé», a commenté Omar Hilale, représentant permanent du Maroc aux Nations unies à New York lors d'un point de presse organisé à l'issue de l'adoption de la nouvelle résolution.

«Le représentant de l'Algérie a essayé de recourir à l'émotion quand il a parlé des droits de l'Homme, mais son message n'était pas audible, car il émane du représentant d'un pays qui viole les droits de l'Homme, musèle la presse, persécute les opposants, emprisonne même les chanteurs et les chanteuses et opprime le peuple kabyle. Comment

un pays comme l'Algérie peut-il se prévaloir de donner des leçons sur les droits de l'Homme ?», s'est-il interrogé. Et d'ajouter : «Le fait que le CS n'a pas appuyé ces deux amendements signifie un échec pour la diplomatie algérienne et sa politique visant à diviser le CS. En plus, l'Algérie n'a pas respecté le penholder en proposant à la dernière minute des amendements mis en bleu, chose inhabituelle dans les pratiques de l'ONU».

«Ce sont des attitudes irresponsables qui prouvent tout simplement que ce qui intéresse l'Algérie c'est le Maroc. Alger n'a pas agi de cette manière sur les questions discutées par cette instance depuis qu'il a siégé au sein du CS en janvier dernier en tant que membre non permanent. Aucun amendement n'a été mis en bleu en affrontant le penholder. Cela prouve l'implication et la responsabilité de l'Algérie dans ce dossier», a-t-il martelé.

Quant au refus de l'Algérie de prendre part au vote de ladite résolution, Omar Hilale a déclaré : «J'ai parlé tout à l'heure d'un show mal scénarisé et d'une sorte de scène lamentable, car le fait de ne pas voter la résolution a été la risée des diplomates et des responsables du secrétariat se sont demandé : que fait l'Algérie ? Elle a, d'une part, raté le coche pour s'opposer à ladite résolution et montrer qu'elle est très attachée aux questions des droits de l'Homme. Elle a, d'autre part, raté le coche en ne participant pas au vote. Dans les pratiques occidentales, quand un pays membre du CS ne participe pas au vote, cela veut dire qu'il est impliqué directement dans cette question soumise au vote. L'Algérie donne la preuve aussi bien par la manière que par le contenu et la mise en scène qu'elle est partie principale dans ce conflit».

Selon le diplomate marocain, et pour la première fois, le CS a introduit un lien direct entre la relance du processus politique et le respect du cessez-le-feu violé constamment par les parties belligères en coïncidence avec la junte militaire d'Alger. Il a également fait savoir que le CS a mis l'accent sur l'importance et l'urgence de la coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits

de l'Homme, tout en saluant particulièrement les efforts constants du Royaume dans la promotion et la protection des droits de l'Homme dans ses provinces sahariennes à travers le rôle joué par le CNDH et ses représentations régionales à Laayoune et à Dakhla.

De même, le CS a appelé à la nécessité de recenser la population séquestrée dans les camps de Tindouf, ainsi qu'à mettre fin au détournement des aides humanitaires internationales par la milice séparatiste et le Croissant-Rouge algérien, et ce à travers l'acheminement de ces aides directement à la population séquestrée conformément aux pratiques des organisations humanitaires internationales.

Par ailleurs, Omar Hilale a abordé la proposition soulevée récemment par l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, lors d'un briefing à huis clos au Conseil de sécurité de l'ONU concernant la partition du Sahara entre le Maroc et les séparatistes du polissario comme étant l'une des solutions pour résoudre définitivement ce conflit.

Selon Omar Hilale, la lecture des résolutions du CS doit également se faire à l'aune de ses silences. «C'est le cas présentement avec le silence total du CS à propos de l'intervention de Staffan de Mistura devant le CS le 16 octobre dernier».

D'après lui, cette idole farfésique a été proposée par la junte militaire algérienne par le biais de son ancien président feu Abdelaziz Bouteflika, le 2 novembre 2011, à Houston, à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU d'alors, James Baker, comme cela est consigné dans le rapport du Secrétaire général du 19 février 2002, paragraphe 2.

Pis encore, l'ancien ambassadeur algérien Abdelhadi Baali avait adressé, le 22 juillet 2002, une lettre au président du Conseil de sécurité dans laquelle il expliquait que l'Algérie était disposée à examiner la proposition concernant une possible partition du territoire du Sahara à laquelle le Maroc avait opposé un rictus catégorique.

Mouad Tabet

*Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers*

# Essalek El Moussaoui : Nécessité cruciale de l'agrandissement du port de pêche de la ville d'El Marsa



Lors de la séance plénière de la Chambre des conseillers, dédiée aux questions orales et à la suite de l'intervention de Youssef Aïdi, président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à ladite institution parlementaire, qui a interpellé le gouvernement autour « des dispositions gouvernementales anticipatives et circonstancielles pour la préservation

des villes contre les inondations et leurs répercussions sur la population et les infrastructures », le conseiller parlementaire Essalek El Moussaoui, quant à lui, a formulé une question orale ayant trait à « l'agrandissement du port de pêche maritime dans la ville d'El Marsa dans la région de Laâyoune.

A cet égard, le parlementaire, membre du

Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers a souligné que dans le cadre de « la politique clairvoyante adoptée par notre pays sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et à l'ombre des profondes mutations économiques et sociales que connaissent les provinces du Sud du Royaume, le port de pêche maritime de la ville d'El Marsa revêt une

grande importance stratégique en tant qu'ouvrage vital et moteur essentiel du développement durable en général et dans la région de Laâyoune-Sakia Al Hamra en particulier ».

Essalek El Moussaoui a indiqué que la capacité actuelle d'accueil de cette structure ne répond plus suffisamment aux exigences du développement accéléré de la région et n'accompagne pas le volume croissant des investissements dans le secteur maritime.

Dans cette veine, le conseiller ittihadie s'est enquis des mesures et dispositions – que préconise le ministère compétent quant au développement et à l'élargissement dudit port en cohérence avec la Haute Vision Royale se rapportant au nouveau modèle de développement des provinces du Sud du Royaume.

Par ailleurs, Essalek El Moussaoui a développé dans une seconde intervention que la dynamique accélérée que connaissent les provinces du Sud en matière d'ambitions et de mobilisation des investissements « nous incite à observer que le développement et l'agrandissement du port d'El Marsa ne sont plus seulement une option mais une nécessité stratégique à même d'accompagner la dynamique économique progressive et de soutenir le secteur maritime qui constitue le pilier de l'économie locale.

Le parlementaire a ajouté que cela contribuera à la création d'emplois au profit des jeunes de la région, indiquant que la consolidation des capacités logistiques du port contribuera assurément à renforcer la compétitivité des produits maritimes marocains sur les marchés mondiaux et à ouvrir des perspectives prometteuses dans le domaine des industries poissonnières et des services y afférents.

**Rachid Meftah**

## L'IRCPCS présente son étude sur les dynamiques globales de l'enrôlement des enfants dans les conflits

Le Centre international de recherche sur la prévention des enfants soldats (IRCPCS, basé à Dakhla) a présenté, jeudi à Pilsen (République Tchèque), les résultats de son dernier rapport sur les dynamiques mondiales perpétuant le recrutement des enfants dans les conflits.

Lors de deux conférences tenues à l'Université de Pilsen, le président du centre, Abdelkader Filali, a exposé les conclusions d'une étude majeure intitulée "Les modèles mondiaux d'enrôlement des enfants : Une analyse approfondie".

Basée sur des enquêtes approfondies menées notamment au Sahel ainsi qu'auprès d'anciens enfants soldats des camps de Tindouf, en Algérie, cette étude offre "une analyse sans précédent" des mécanismes systémiques d'exploitation des enfants dans les zones de conflit.

Les échanges ont permis d'explorer en détail les facteurs géopolitiques et socio-économiques qui alimentent le recrutement d'enfants en Afrique, en Amérique Latine et en Asie.

Ainsi, au Département des études nord-africaines et moyen-orientales de l'Université de Pilsen, les discussions ont mis en avant les régions du Sahara et du Sahel, où les enfants sont particulièrement vulnérables aux recrutements forcés.

Chercheurs et étudiants ont exploré les approches culturelles et communautaires préconisées par l'IRCPCS pour réduire l'enrôlement, en tenant

compte des spécificités régionales.

La conférence, tenue au Département d'éducation, s'est concentrée, pour sa part, sur la réintégration scolaire et sociale des enfants rescapés des conflits. Les échanges ont abordé des études de cas illustrant des parcours de réinsertion et soulignant comment un soutien éducatif et psychosocial adapté peut aider ces jeunes à transformer une identité marquée par la violence en une trajectoire vers la paix et l'intégration communautaire.

Ces événements à l'Université de Pilsen, une ville située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Prague, marquent la quatrième étape d'une série de visites de l'IRCPCS dans des institutions académiques et centres de recherche à travers l'Europe.

Ils s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de l'IRCPCS à mobiliser les communautés académiques, politiques et non gouvernementales pour agir collectivement contre le recrutement d'enfants dans les conflits armés, contribuant ainsi à la protection des droits des enfants et à construire un avenir pacifique pour les jeunes générations vulnérables à la violence armée.

Créé en 2022, l'IRCPCS a pour objectif de contribuer à la lutte contre le recrutement des enfants soldats, à travers notamment la sensibilisation sur leur sort, les processus de leur embrigadement, ainsi que sur les causes sous-jacentes qui alimentent ce fléau.

## La gouvernance et la promotion des droits de l'Homme au centre d'une rencontre à Dakhla

L'importance de la gouvernance et la promotion des droits de l'Homme ont été au centre d'une rencontre organisée, jeudi à Dakhla, à l'initiative de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Dakhla-Oued Eddahab.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action annuel de la CRDH, dans les volets relatifs à la promotion de la culture du respect des droits de l'Homme et au suivi de l'effectivité des droits de l'Homme dans les programmes et politiques régionaux.

S'exprimant à cette occasion, la présidente de la CRDH, Maimouna Essayed, a indiqué que le principe de la gouvernance figure parmi les fondements de la gestion moderne de l'administration publique, en tant qu'outil indispensable de gestion, basé sur les principes de la participation, de la transparence et de la rationalisation de la gestion.

Ce principe, a-t-elle poursuivi, permet de mettre en œuvre de manière optimale les politiques et programmes gouvernementaux, en vue de garantir aux citoyens un accès effectif aux services fournis par l'administration publique.

Mme Essayed a également affirmé que le choix du thème de la gouvernance et son rôle dans la protection des droits de l'Homme, a pour but d'établir des passerelles entre les institutions de gouvernance stipulées par la Constitution et les établissements publics qui placent le principe de la gouvernance au centre de ses programmes.

Pour sa part, le représentant régional de l'Institution du Médiateur du Royaume à Laâyoune-Sakia El Hamra, Cherif Larossi, a souligné, dans une déclaration à la presse, que cette rencontre a été l'occasion de mettre en avant les rôles de l'Institution du Médiateur du Royaume dans la protection des droits des usagers dans leurs relations avec les administrations publiques.

L'Institution du Médiateur du Royaume œuvre à diffuser les principes de la justice et de l'équité au sein de l'administration publique, a-t-il noté, ajoutant qu'elle œuvre également à diffuser la culture des droits de l'Homme, en vue de renforcer la gouvernance du service administratif et permettre aux citoyens d'exercer leurs droits.

Cette rencontre a été l'occasion de débattre et d'échanger les idées et les expériences entre les différents intervenants, dans le but de renforcer les droits et les libertés.

## Inondations en Espagne

### Le MAE mobilisé pour porter assistance aux Marocains dans les zones affectées

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, à travers la cellule de crise centrale, ainsi que les services consulaires marocains dans les régions espagnoles affectées par les inondations, sont mobilisés pour porter assistance aux ressortissants marocains établis dans les zones touchées par cette catastrophe naturelle, qui a frappé le sud-est du pays.

Des cellules de crise ont été mises en place à cet effet, au niveau des Consulats généraux du Royaume à Valence, Madrid et Séville, chargées de suivre tous les cas nécessitant une assistance.

En coordination avec la cellule de crise établie au ministère, les services consulaires dans les régions touchées par ces inondations, qui ont fait au moins 95 morts, sont à pied d'œuvre pour apporter assistance et chercher s'il y a des victimes marocaines à déplorer.

La cellule de crise centrale a mis en place des numéros pour toute demande de renseignements sur une disparition ou perte de contact avec un membre de la famille : numéros verts du centre d'appel consulaire (0800009948/49/50) Le Consulat général du Royaume du Maroc à Valence, région la plus touchée par ces inondations, a mis en place des numéros d'urgence (+00 34 631 935 818 / +00 34 631 711 873) pour permettre aux ressortissants marocains de s'informer de l'état de leurs proches.

Les Consulats généraux du Royaume sont en contact avec les autorités centrales et locales espagnoles et avec le tissu associatif marocain pour recueillir toutes les informations sur la situation des Marocains dans ces régions, sachant qu'à l'heure actuelle, une seule victime de nationalité marocaine a été déplorée.

Lire également page 7



## Washington Institute à Essaouira

# André Azoulay met en exergue l'exception marocaine dans le concert des nations



Le Conseiller de SM le Roi et Président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, M. André Azoulay, a mis en exergue, mercredi à Essaouira, la spécificité et la cohérence de la stratégie mise en œuvre par le Maroc en Méditerranée et au sein de la communauté des nations, et ce lors d'une séance de travail avec l'équipe dirigeante du Washington Institute for Near East Policy (WINEP), en visite au Royaume.

Réunis dans l'enceinte de Bayt Dakira, plus d'une trentaine d'administrateurs et responsables du WINEP, l'un des think tank les plus prestigieux et les plus écoutés dans la capitale américaine, ont ainsi eu l'opportunité de prendre la juste mesure de ce que le Royaume apporte de singulier et de clairvoyance aujourd'hui en Méditerranée.

Présidée par M. Azoulay, en présence notamment du gouverneur de la province d'Es-

saouira, Adil El Maliki, et du maire d'Essaouira, Tarik Ottmani, cette séance de travail et d'information a axé ses travaux sur "la pertinence pionnière" des choix stratégiques faits par le Maroc et qui selon M. Azoulay "font désormais de notre pays un acteur respecté et écouté dans un contexte international plus que jamais en quête de repères".

"Un acteur, dont les choix fondamentaux ne sont pas dictés par les aléas de l'instant ou par la tentation des opportunités du moment", a assuré le Conseiller de SM le Roi.

"C'est dans cette perspective de l'histoire longue qu'il faut comprendre et prendre en compte la construction par le Maroc d'un projet de société conciliant les acquis de la dynamique soutenue que connaît notre pays et les choix pionniers qui inspirent la feuille de route tracée par SM le Roi, qui font du Royaume l'un des Etats-Nations dont la voix est entendue et fait autorité face aux défis auxquels nous sommes collectivement confrontés", a souligné M. Azoulay, en contextualisant "la profondeur historique qui fonde l'exception marocaine dans l'histoire de la diplomatie américaine".

Après un débat où ont été passés en revue les dossiers qui font l'actualité dans notre région et sur la scène internationale, le directeur exécutif du WINEP et éminent expert américain sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Robert Sat-

loff, a indiqué que "le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, a démontré un engagement constant envers la paix et la sécurité", ajoutant que "les initiatives diplomatiques du Royaume, notamment son rôle actif dans les questions arabes et africaines, témoignent de sa position stratégique et de son influence grandissante sur la scène internationale".

"La diversité culturelle du Maroc est un atout majeur qui doit être célébré et utilisé comme un modèle à suivre dans le monde entier. Nous avons beaucoup à apprendre de l'approche marocaine en matière de dialogue interreligieux et de promotion de la paix", a-t-il fait observer dans une déclaration à la presse.

"Le Maroc et les Etats-Unis partagent une relation historique profonde, fondée sur des intérêts communs solides et des valeurs partagées. En regardant vers l'avenir, je suis convaincu que notre partenariat ne fera que se renforcer. Grâce à une compréhension mutuelle et une collaboration accrue, nous pourrions rapprocher encore davantage nos deux pays, au bénéfice de nos deux peuples", a conclu M. Satloff.

Après la Cité des Alizés, la délégation du WINEP a poursuivi sa tournée avec des étapes à Rabat et Casablanca, afin d'approfondir les discussions sur les enjeux régionaux et internationaux, tout en explorant des pistes de partenariat dans les domaines économiques et stratégiques.

# Propriété intellectuelle et œuvres générées par l'IA

## Focus sur les mécanismes de résolution des litiges

Lors d'une session de débat organisée, jeudi à Casablanca, dans le cadre de la 3ème Conférence arabe sur la propriété intellectuelle, des experts ont exploré les mécanismes de résolution des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA).

Mettant en avant l'importance des droits de propriété intellectuelle pour protéger les œuvres générées par l'IA, les intervenants ont affirmé que les innovations issues du progrès technologique posent des défis nouveaux et complexes pour les législations, notamment en matière de résolution des litiges.

Intervenant à cette occasion, le professeur Riyad Fakhri, directeur du laboratoire de recherche en droit des affaires à l'Université Hassan Ier de Settat, a abordé les moyens de règlement des litiges liés aux droits de propriété intellectuelle en rapport avec l'IA. "Outre les voies judiciaires nationales accessibles à toute partie lésée, d'autres options sont disponibles tant au niveau national

qu'international, comme l'arbitrage", a-t-il souligné.

Dans ce cadre, M. Fakhri a évoqué l'arbitrage de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et celui de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), ainsi que des arbitrages privés qui peuvent être utilisés pour résoudre des litiges entre parties en conflit.

En ce qui concerne les méthodes amiables, il a précisé que la médiation est désormais une méthode reconnue par la loi marocaine et au niveau international grâce à la Convention de Singapour, qui en fait une solution fiable et efficace pour la résolution des litiges, au même titre que l'arbitrage et les procédures contentieuses.

M. Fakhri a également insisté sur l'importance de ces méthodes de règlement face aux évolutions rapides dans les domaines de la propriété intellectuelle et de l'IA, en tenant compte des spécificités propres aux litiges qui les caractérisent.

Adel Abdel Aziz El Sen, conseiller auprès de

l'Organisation arabe pour le développement administratif (OADA) relevant de la Ligue des Etats arabes, a pour sa part présenté une intervention sur le thème : "Règlement des litiges en matière de propriété intellectuelle devant l'OMC".

Il a souligné, à ce titre, le rôle crucial de l'OMC en matière de protection des droits de propriété intellectuelle, affirmant que "ces droits sont devenus essentiels dans les relations commerciales internationales". Il a mis en avant l'efficacité du système de règlement des litiges de l'OMC, qui utilise plusieurs méthodes, dont la médiation, la conciliation et l'arbitrage.

Selon lui, l'arbitrage représente un moyen efficace pour résoudre les litiges en matière de propriété intellectuelle au sein de l'OMC, offrant des procédures structurées et progressives, depuis les consultations initiales jusqu'au jugement arbitral contraignant pour les parties.

Dans une intervention sur le thème "La Blockchain et les droits de propriété intellectuelle

à l'ère de l'IA", Ahmed Fal Merkazi, professeur et expert en technologies éducatives et en IA, a quant à lui souligné l'importance de la technologie blockchain, ou chaîne de blocs, dans la résolution des litiges liés aux droits de propriété intellectuelle dans le contexte de l'IA.

Les offices de propriété intellectuelle, a-t-il expliqué, s'appuient de plus en plus sur cette technologie pour créer des "registres de propriété intellectuelle intelligents", un système centralisé géré par les offices compétents, permettant de recenser de manière immuable chaque étape de la vie d'un droit de propriété intellectuelle enregistré.

Les travaux de la 3ème Conférence arabe sur la propriété intellectuelle se sont ouverts mercredi, sous le thème : "La propriété intellectuelle et les défis de l'intelligence artificielle".

Cet événement, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est organisé par la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Mohammed VI et l'Organisation arabe pour le développement administratif.

# Plaidoyer pour la promotion de législations et politiques publiques de santé inclusives en faveur des migrants et réfugiés

Les participants à la conférence internationale dédiée à la santé des populations réfugiées et migrantes, dont les travaux ont pris fin mercredi, ont plaidé pour la promotion de législations et politiques publiques de santé inclusives en faveur de cette catégorie.

Les recommandations ayant sanctionné les travaux de cette conférence co-organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations unies (HCR) en collaboration avec l'Université Euromed de Fes (UEMF), ont ainsi appelé à protéger et respecter le droit à la santé des réfugiés et des migrants en facilitant leur inclusion dans les systèmes de protection sociale et de couverture sanitaire.

La conférence a également appelé à créer un mécanisme de financement pour favoriser l'inscription des migrants et des réfugiés à la couverture sanitaire.

Il s'agit aussi d'assurer que les politiques, programmes et interventions visant à pro-

mouvoir la santé des réfugiés et migrants sont alignés avec les engagements pris par les États membres des Nations unies, notamment les objectifs de développement durable (ODD), les Pactes mondiaux sur les réfugiés et migrants, le Plan d'action mondial sur la promotion de la santé des réfugiés et migrants (2019-2030) ainsi que la Déclaration de Rabat de 2023 sur la santé des réfugiés et migrants.

Les experts, réunis lors de cette conférence, veulent encourager la collecte des données sur la santé des populations réfugiées et migrantes, notamment en incluant la variable migratoire dans les systèmes d'information sanitaire et en conduisant des enquêtes ciblées, et dans le cas du Maroc, favoriser l'analyse des données issues du système d'information sanitaire et des enquêtes réalisées afin d'orienter les services et interventions pour répondre aux besoins de santé des réfugiés et des migrants.

Ils ont aussi recommandé de s'appuyer sur les universités comme levier pour élaborer un agenda de recherche scientifique en ma-

trière de santé des réfugiés et migrants pour mieux comprendre l'état de santé de ces populations ainsi que leurs comportements vis-à-vis de la santé afin d'élaborer des politiques publiques et programmes basés sur des données probantes et d'apporter une réponse appropriée en matière d'interventions et services de santé destinés à ces populations.

Il faudrait aussi encourager la coopération Sud-Sud, notamment entre les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et les pays d'Afrique subsaharienne, afin de partager les bonnes pratiques et promouvoir la coordination entre les pays pour une réponse adaptée aux besoins de santé des réfugiés et migrants dans une approche de route migratoire.

Selon les participants, ces recommandations pourraient ainsi poser les bases d'une action collective et concertée, visant à améliorer durablement la santé et le bien-être des populations migrantes dans la région, tout en renforçant les valeurs de solidarité et de responsabilité partagée.

D'après ses initiateurs, la conférence de Fes a permis de poser les jalons d'une action collective pour améliorer la santé des réfugiés et des migrants. Les échanges ont mis en évidence non seulement les défis persistants, mais aussi les nombreuses opportunités de collaboration pour trouver des solutions durables. Quelque 150 personnes représentant l'OIM, l'OMS et le HCR, et les ministres de la Santé de la Tunisie, de la Libye, de l'Égypte, du Yémen, de l'Irak ainsi que des chercheurs, des universitaires et des représentants de la société civile du Canada, de l'Espagne et du Royaume-Uni ont pris part à cette conférence internationale co-organisée par l'OIM, l'OMS et le HCR en collaboration avec l'Université Euromed de Fes.

Cette conférence internationale a été organisée dans le cadre du projet régional "Promouvoir la santé et la protection des populations migrantes en situation de vulnérabilité au Maroc, Tunisie, en Libye, en Égypte et au Yémen", financé par le ministre des Affaires étrangères de la Finlande.

Interdiction par Israël des activités de l'UNRWA

## Le Conseil de la Ligue Arabe tient une réunion extraordinaire

Le Conseil de la Ligue arabe au niveau des dirigeants permanents a tenu, jeudi au Caire, une réunion extraordinaire destinée à examiner la décision du Knesset israélien interdisant les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) dans les territoires palestiniens.

Le Royaume du Maroc a représenté cette réunion, tenue à l'initiative de la Jordanie et soutenue par plusieurs pays arabes, par l'ambassadeur du Maroc en Égypte et son représentant permanent au sein de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali.

S'exprimant à cette occasion, le chef du bureau de représentation de l'UNRWA en Égypte, Sahar Al-Jobury, a indiqué qu'au moment où la région est en proie à des conflits et des troubles croissants, mettre fin aux activités de l'UNRWA pourrait conduire à l'effondrement de l'une des bases de stabilité dans la région.

Elle a souligné, en outre, que l'UNRWA a payé un lourd tribut dans le cadre de la guerre de Gaza, en remplissant pendant plus d'une année ses missions d'urgence par l'Assemblée générale de l'ONU, ajoutant que 237 emplois de l'Agence ont été perdus et plus de 200 bâtiments ont été endommagés, en violation du droit humanitaire international.

Pour sa part, M. Ait Ouali a ritourné dans une allocution la position

constante du Royaume à l'égard de la cause palestinienne, que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods, considère comme une cause fondamentale et capitale dans la politique étrangère du Maroc, notant que le Souverain n'a eu de cesse de rappeler la position marocaine soutenant les droits légitimes du peuple palestinien à l'établissement d'un État indépendant dans les frontières de 1967, avec Al-Qods-Est comme capitale, garantissant ainsi la paix et la stabilité dans la région.

A cet égard, il a mis en exergue les initiatives de Sa Majesté le Roi, relatives à l'envoi de dizaines de tonnes d'aides médicales et alimentaires, soulignant que ces opérations humanitaires de grande envergure au profit des Palestiniens confirment l'engagement concret et la constante sollicitude dont le Souverain, président du Comité Al-Qods, entoure la cause palestinienne.

De ce point de vue, le Maroc s'oppose à toutes les actions unilatérales de nature à alimenter l'extrémisme et la violence dans la région, et relève le diplomate, ajoutant que le Royaume se positionne toujours en tant qu'acteur constructif dans tous les efforts visant à établir une paix globale et juste garantissant les droits légitimes du peuple palestinien, conformément aux références convenues aux niveaux régional et international.

## Le chercheur marocain Abdellah Boudad remporte le Prix de la Ligue des États arabes pour le droit et la justice



Le professeur marocain Abdellah Boudad a remporté, jeudi à Nouakchott, le deuxième édition du Prix de la Ligue des États arabes pour le droit et la justice, dans la catégorie du droit privé.

Le professeur de la Faculté de la Charia à Meloul, relevant de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, a distingué pour sa thèse intitulée "La responsabilité civile pour la sécurité des produits; une étude comparative", qui lui a valu un doctorat en droit privé.

Le prix a été remis au chercheur marocain par le Premier ministre mauritanien Mokhtar Ould Diay, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence notamment du représentant du secrétariat général de la Ligue des États arabes, Hussein Hindawi, du ministre mauritanien de la Justice, Mohamed Mahmoud Beye, qui représente le Conseil des ministres arabes de la Justice, ainsi que de personnalités politiques et diplomatiques, dont l'ambassadeur du Maroc en Mauritanie, Hamid Chabar.

Dans une déclaration à la MAP, M. Boudad a souligné que cette distinction constitue une reconnaissance de la qualité de l'enseignement supérieur et de la rigueur de la recherche académique au Maroc, précisant que près de mille thèses étaient en lice pour le prix dont environ cent ont été sélectionnées pour les phases finales

du concours.

Dans ce sens, le professeur a encouragé les chercheurs marocains à postuler aux prix internationaux et régionaux, notant que nombre de ces initiatives précieuses sont entreprises au niveau des centres de recherche et des universités marocaines.

Il a également appelé à soutenir les chercheurs et à valoriser leurs travaux afin de les inciter à consacrer leurs efforts intellectuels et scientifiques des recherches de haut niveau et compétitives à l'échelle internationale.

À noter que le premier prix dans la catégorie du droit public a été décerné ex aequo à l'égyptien Mohamed Abou El-Einein pour sa thèse "La responsabilité pénale découlant de la transmission du VIH", et à l'algérien Mohamed Hachati pour sa thèse "Le système du tribunal spécial pour le Liban à la lumière du droit pénal international".

Depuis tous les deux ans, ce prix, supervisé par le Conseil des ministres arabes de la Justice via le Centre arabe de recherche juridique et judiciaire basé à Beyrouth, vise à promouvoir les études comparatives appliquées dans le domaine du droit et de la justice arabes, en mettant particulièrement l'accent sur les questions concrètes auxquelles sont confrontés ces domaines.



## Plus de 150 morts dans les inondations en Espagne et "des dizaines" de disparus



**L**e bilan des inondations apocalyptiques de cette semaine dans le sud-est de l'Espagne a atteint jeudi 158 morts, alors que les recherches se poursuivaient pour retrouver "des dizaines et des dizaines de disparus".

Sur ce total, 155 décès ont eu lieu dans la seule région de Valence, de loin la plus endeuillée par les torrents de boue qui ont ravagé mardi soir et dans la nuit de mardi à mercredi la partie sud-est du pays. A quoi il faut ajouter deux morts dans la province voisine de Castille-La Manche et un en Andalousie.

Le précédent bilan, qui datait de mercredi soir, faisait état de 95 morts, mais les autorités n'avaient pas caché qu'il fallait s'attendre au pire, sans toutefois donner d'indication sur le nombre de personnes portées disparues.

Pour la première fois, le ministre de la politique territoriale, Ángel Víctor Torres, a avancé une estimation à ce sujet en déclarant lors d'une

conférence de presse à Madrid qu'il y avait jeudi soir "des dizaines et des dizaines" de disparus.

Sur le terrain, le soleil était revenu jeudi, 48 heures après la tragédie, produisant un contraste frappant avec le spectacle de désolation qu'offraient toutes les localités de la zone.

A Païporta, une ville martyre de 25.000 habitants de la banlieue sud de Valence, au moins 62 personnes ont péri, selon la maire, Maribel Albalat.

Encore abasourdis, les résidents tentaient de nettoyer les rues, couvertes d'une boue visqueuse, dans un décor de fin du monde. "Il n'y a plus un commerce debout", a déclaré David Romero, un musicien de 27 ans, à une journaliste de l'AFP.

En visite à Valence, capitale de la région éponyme, le Premier ministre Pedro Sánchez a assuré que l'épisode de mauvais temps n'était "pas terminé" et appelé les habitants de cette région à "rester chez eux" et à "ne pas sortir".

Il se référerait à une "alerte rouge" (niveau d'alerte maximale synonyme de risque extrême) lancée jeudi matin par l'Agence nationale de météorologie (Aemet) pour certaines zones de la province de Castellón, située juste au nord de celle de Valence, où de fortes pluies sont tombées.

L'alerte a toutefois été levée dans l'après-midi, passant à l'orange, ce qui traduit une diminution du danger.

M. Torres a également annoncé que le gouvernement central avait accepté de mettre à la disposition du gouvernement régional "toutes les ressources de l'armée" pour ouvrir des routes "dans tous les recoins" de la zone affectée, ce qui laisse entendre que certains villages sont encore coupés du monde.

Il a aussi indiqué que 39 personnes avaient été arrêtées et que "face au pillage et aux délits", les forces de sécurité feraient preuve d'une "fermeté absolue".

Plus de 1.200 militaires sont déjà déployés sur le terrain, principalement dans la région de Valence, aux côtés de pompiers, policiers et secouristes.

Selon les autorités, des milliers de personnes sont toujours privées d'électricité dans la région.

"Je n'aurais jamais pensé vivre ça", a confié à l'AFP Eliu Sánchez, habitant de Sedavi, commune de 10.000 habitants dans la banlieue de Valence, racontant une nuit de cauchemar.

"Nous avons vu un jeune homme dans un terrain vague réfugié sur le toit de sa voiture", a raconté cet électricien de 32 ans. "Il a essayé de sauter" sur un autre véhicule, mais le courant "l'a emporté".

Les trains à grande vitesse entre Madrid et Valence, suspendus depuis mercredi, le resteront au moins pour "deux à trois semaines", a indiqué le ministre des Transports, Oscar Puente.

Selon l'Aemet, plus de 300 litres d'eau par mètre carré (soit 30 cm) sont tombés dans la nuit de mardi à mercredi dans plusieurs villes de la région de Valence, avec une pointe à 491 litres/m<sup>2</sup> (49,1 cm) dans le petit village de Chiva. C'est l'équivalent "d'une année de précipitations", a-t-elle précisé.

La région de Valence et la côte méditerranéenne espagnole en général subissent régulièrement, en automne, le phénomène dit de la "gota fría" (la "goutte froide"), une dépression isolée en haute altitude qui provoque des pluies soudaines et extrêmement violentes, parfois pendant plusieurs jours.

Mais le phénomène n'avait jamais atteint une telle ampleur. "La pire goutte froide du siècle", titrait ainsi en première page le quotidien El País.

Dans une première analyse, les scientifiques du World Weather Attribution, un réseau de référence qui étudie le lien entre des phénomènes météorologiques extrêmes et le changement climatique, ont estimé jeudi que "le changement climatique est l'explication la plus probable" à la violence des intempéries en Espagne.

Selon cette analyse, les pluies diluviennes qui ont frappé l'Espagne ont été 12% plus importantes et deux fois plus probables que si le climat ne s'était pas réchauffé.

## Le Liban accuse Israël de refuser un cessez-le-feu après de nouvelles frappes

**L**e Premier ministre libanais a accusé vendredi Israël de refuser tout cessez-le-feu avec le Hezbollah, après une série de frappes aériennes sur la banlieue sud de Beyrouth, les premières depuis le début de la semaine sur ce fief du mouvement islamiste.

L'agence de presse libanaise Ani a fait état d'au moins 10 frappes, précédées d'appels à évacuer, qui ont provoqué de fortes explosions et dégagé d'épais nuages de fumée.

Ces frappes ont réduit en ruines des immeubles entiers, quelques heures après une visite à Jérusalem de deux émissaires américains pour tenter de trouver une issue à la guerre qui fait rage depuis septembre entre Israël et le Hezbollah, soutenu par l'Iran.

"L'extension, une nouvelle fois, de

l'agression de l'ennemi israélien contre les régions libanaises (...) et le fait qu'il ait de nouveau pris pour cible la banlieue sud de Beyrouth par des raids destructeurs, sont autant d'indicateurs qui confirment son refus de tous les efforts déployés pour obtenir un cessez-le-feu", a déclaré le Premier ministre libanais, Najib Mikati.

Les raids, les premiers sur ce secteur depuis le 27 octobre, ont provoqué "des destructions massives" et rasé "des dizaines de bâtiments", selon l'Ani.

Au matin, des bulldozers commençaient à déblayer des montagnes de débris, selon des images de l'AFP.

Des bombardements ont aussi visé la ville de Baalbeck, dans l'est du Liban, ainsi que les secteurs d'Aley, à l'est de Beyrouth, et de Bint Jbeil, dans le sud, selon l'Ani.

Israël poursuit en parallèle son offensive contre le Hamas, un allié du Hezbollah, dans la bande de Gaza, dont le nord et le centre ont été visés vendredi par des frappes meurtrières.

La guerre qui fait rage depuis le 7 octobre 2023 dans le territoire palestinien s'est propagée au Liban, où Israël a lancé le 23 septembre une campagne de frappes aériennes massives visant principalement les fiefs du Hezbollah dans la banlieue sud de la capitale, ainsi que dans le sud et l'est du pays.

Au moins 1.829 personnes ont été tuées depuis cette date à travers le Liban, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles.

Israël affirme vouloir neutraliser le Hezbollah dans le sud du Liban pour permettre

le retour de 60.000 habitants du nord de son territoire, déplacés par les tirs de roquettes incessants depuis le début de la guerre à Gaza.

A quelques jours de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a rencontré jeudi à Jérusalem les émissaires américains Amos Hochstein et Brett McGurk, ensuite repartis pour Washington selon une source informée.

Selon des médias israéliens citant des sources gouvernementales, les émissaires étaient porteurs d'un plan prévoyant un retrait du Hezbollah des zones frontalières du sud du Liban, ainsi que le retrait de l'armée israélienne de cette région, dont le contrôle reviendrait à l'armée libanaise et aux Casques bleus de l'ONU.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

ON SY PERD	↓	TROMPE CUBE	MODÈLE DE DOUCEUR	↓	PRONOM BLEU	POTELÉ	↑	CUBE OUVERTE	↓	COUP DE DÉS FIXE
	←					GROS DÉDUIT				
DÉSERT	→			COMBIN- AISON	→				CRACK	←
	→	CHEVÊ- CHE								
BERGE ÉPOQUE	→			SYMBOLE DE L'HÉLIUM	→		AMINCHE	VEINE	EN ATTENTE	→
LE GRAND VIDÉ	↓	VENTILÉ	FANFAR- ON	ARTICLE INDÉFINI		REFUGE				MAÎTRE CARRÉ
	↓					EN AMONT VASE			RADIUM VOLEUR	→
FIN DE VERBE	→		PÂTES							
COUPÉ COURT	→			LETTRES DE NASR	→		TOUFFES	RÈGLE PLATE		LIEU DE PÉLICES
	←			CROISÉES ARTICLE						ACIDULÉ
COOL	ROULÉ				PRONOM	INTENSE				
GROUPÉS	MORCEAU D'ÉBÈNE								PRONOM PERSONNEL	LETTRES DE BOERS
INCOMP- ÉTENT						FOLU				

## Solution mots flechés d'hier

TRAIT- ANT	PROVE- NANT	A	LIBERTÉ AIRE	PEU DE SIEL SORDANT	F	SYMBOLIS- ME	LE MÊME	A	CRACK AIE	GRILLE	SPECIA- LITÉS
M	O	N	O	P	O	L	I	S	E	N	T
RADIUM	R	A	ÉPIQUE FOURNE	E	U	R	D	R	U	E	
ÉPIQUE	G	R	A	N	D	E	R	E	M		
N	A	FORME D'ÉTRE	T	R	A	M	E	A	O		
SOCIÉTÉ AGÉEN	N	E	MIEUX DE VIE	E	E	SAVOIR	HÉLICO- PTÈRE	F	U	J	I
A	I	S	E	LÈVE RÔLE	L	È	M	O	U	C	O
FACILE	S	LE PLUS FÉLICE D'ÊTRE	L	U	FOYER	A	ISLE PLAYA	S	U	S	
SANS DANGER	A	P	E	S	A	N	T	E	U	R	
MALON ÉPIQUE	T	O	M	E	T	T	E	V	E	R	
B	I	E	R	EN FIN DE PARCIS	R	CONNU ROULE	S	U	A		
ENTRÉE TROUPE	O	R	N	I	E	R	E	L	I	T	
U	N	I	T	E	FORTIF	F	U	G	A	C	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benabja

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouhdry  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Oussat  
Rachid Metah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Echdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaf

**Service technique**  
Khadija Sidi (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Halah  
Mariama Farki  
Elbaroudoussi Elmarzi

**Révision**  
Abdelmoumen Warach

**Secrétaire**  
Aasma Tibba

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Abmadou El Katab  
(Lalyouane)  
Abdelali Khalid  
(Tassoutra)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sobhoum  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2965 -  
Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

**Mourad El Youssefi**  
Leubna Baghdad  
Latifa Mourab  
Rkia Ait Dahanan  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca**  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.23.44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghébines

**Distribution**  
SAF9256  
Dossier de presse  
130/44

**Site web:**  
www.libe.ma

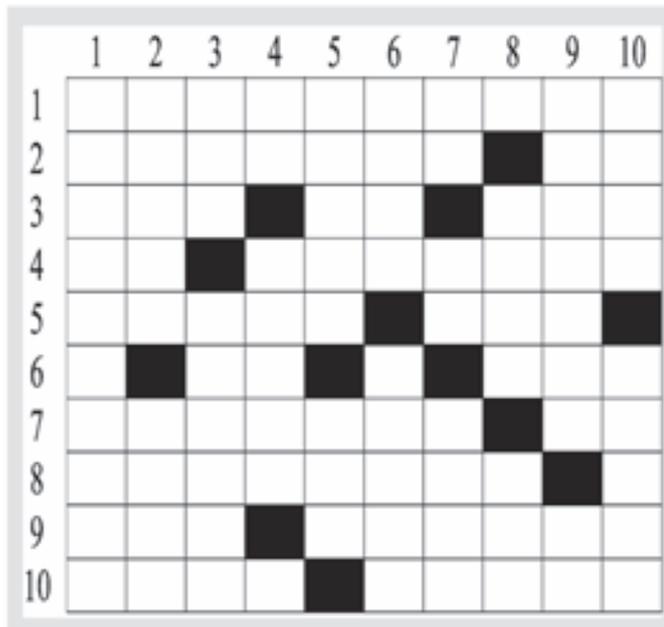
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب  
OJD  
MAROC**

**2017  
www.ojd.ma**

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Sectaire
- 2- Arme charmante - Choix
- 3- Fin de partie - Double du savant - Restes de bêtes
- 4- Je le précède - Merve monument
- 5- Mot de chef - Beau parleur
- 6- Eau de France - Passé au vote
- 7- Introduit - Au cœur de Pékin
- 8- Transpollité
- 9- Auréolis - Ripés
- 10- Etat d'Europe - Fief de notaire

## VERTICALEMENT

- 1- De même composition que le plasma sanguin
- 2- Attacher - Mijoté
- 3- Gacha - Echiquier
- 4- Métal - Arme de maître
- 5- Ecroulée d'une voyelle - Patronne
- 6- Libardo du poète - Ripé
- 7- Note - Possessif - Décret
- 8- Plus mal - Touché
- 9- Ordinaire - En dédale
- 10- Associée - Décret de tour

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

		2	3	6		7	4	
7					5			3
	1		7	4				8
		8			3		7	
	4	9		8		1	5	
	5		1			8		
9				3	1		8	
4			8					9
	7	1		2	9	3		

## Moyen

			3					2
	7			8		6	3	
3			5	2		7	1	
5			4				9	
	9	8		1		6		
1			3					2
7	2	5	1					6
	4	1	6			5		
	5			7				

## Difficile

						1	4	
	1	2			8			
7		4		6				2
						4		
	6		9	2	1		8	
		5						
8				1		9	5	
			7			6	2	
5	7							

## Expert

4	5	6	3					
6				5		1		
		3						4
8							4	3
			2	8				
2	9							7
1						3		
		8	4					6
				9	5	4		2

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

9	6	5	3	7	1	2	8	4
4	2	7	6	9	8	5	3	1
3	1	8	5	2	4	9	7	6
5	8	6	9	4	7	1	2	3
2	3	4	8	1	6	7	9	5
7	9	1	2	5	3	4	6	8
1	7	3	4	8	9	6	5	2
8	4	2	7	6	5	3	1	9
6	5	9	1	3	2	8	4	7

## Moyen

3	9	6	4	7	2	5	8	1
1	2	7	3	8	5	9	4	6
8	5	4	6	1	9	3	2	7
4	1	3	7	5	6	8	9	2
2	7	8	9	4	3	1	6	5
9	6	5	1	2	8	4	7	3
6	8	9	5	3	7	2	1	4
5	4	2	8	6	1	7	3	9
7	3	1	2	9	4	6	5	8

## Difficile

6	5	3	1	4	8	2	9	7
4	2	9	7	6	5	3	8	1
7	1	8	3	9	2	5	4	6
5	7	6	9	3	1	8	2	4
9	4	1	8	2	6	7	3	5
3	8	2	4	5	7	1	6	9
1	3	7	6	8	4	9	5	2
2	9	4	5	7	3	6	1	8
8	6	5	2	1	9	4	7	3

## Expert

7	5	4	8	9	1	6	2	3
9	2	8	6	3	7	4	5	1
6	3	1	2	4	5	7	9	8
1	4	3	9	6	2	8	7	5
5	6	9	7	8	3	2	1	4
2	8	7	5	1	4	9	3	6
3	1	2	4	7	8	5	6	9
4	7	6	3	5	9	1	8	2
8	9	5	1	2	6	3	4	7

# Economie

Choiseul Africa Business Forum

## Remise des prix de la 5<sup>ème</sup> édition

Les prix de la 5<sup>ème</sup> édition du Choiseul Africa Business Forum, rendez-vous incontournable de haut niveau sur les opportunités d'investissement en Afrique, ont été remis, jeudi à Marrakech.

Lors d'une cérémonie à la veille de l'ouverture officielle de cette édition, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI sous le thème "Co-construire des stratégies gagnantes et durables : rôle moteur du secteur privé et de la coopération avec le secteur public", des prix ont été décernés pour récompenser les talents innombrables du continent et les dirigeants distingués portant des projets innovants.

Ainsi, le "Grand Prix Choiseul Africa" a été remporté par Simon Tiemtoré, président du groupe Liliium et de Vista Bank.

Le groupe Liliium est une société d'investissement stratégique basée aux États-Unis et orientée vers l'Afrique dans des secteurs porteurs comme les services financiers, l'énergie, l'hôtellerie, l'agro-industrie et la santé. Le Groupe Vista Bank, qui opère dans plusieurs pays en Afrique subsaharienne, dispose de plus de 18 ans d'expérience dans les domaines juridique, fiscal, bancaire et financier.

Moncef Belkhayat, directeur général de Dislog Group, s'est, quant à lui, adjugé le "prix projet de l'année", rapporte la MAP.

Fondé en 2003, Dislog Group est un groupe industriel marocain diversifié qui opère dans trois secteurs d'activité clés, en l'occurrence la santé, l'hygiène et l'alimentation.

Pour ce qui est du prix "Talent digital de l'année", il a été remporté par Bambo Lô, fondateur et directeur général de Paps Logistique, entreprise de transport et de logistique présente au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin, qui propose des solutions axées sur la technologie.

S'agissant du prix "Femme dirigeante de l'année", il a été attribué à Kanayo Awani, vice présidente exécutive d'Afreximbank, banque africaine d'import-export, institution panafricaine de financement du commerce. Organisée par Choiseul Africa, cette édition, a réuni 800 décideurs de haut niveau venus d'Afrique, d'Europe et du Golfe autour du développement économique et des opportunités d'investissement en Afrique. Particulièrement symbolique, la 5<sup>ème</sup> édition a marqué les 10 ans de Choiseul Africa et de son engagement à promouvoir les jeunes talents africains émergents et à soutenir le développement de partenariats à haute valeur ajoutée sur le continent.

Au programme de cette rencontre, figuraient des plénières et des panels autour des moyens à même de renforcer les partenariats et de tracer des voies durables pour l'avenir économique du continent.

Industrie aéronautique

## Appel à développer des stratégies durables pour relever les défis de la MRO



Les participants à un panel organisé dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'aéronautique et du spatial "Marrakech Air Show 2024" (MAS 2024), ont appelé, jeudi, au développement de stratégies durables de nature à relever les défis rencontrés par l'activité de la "maintenance, réparation et révision" (MRO) dans le secteur de l'industrie aéronautique.

Cette table ronde, qui a connu la participation d'experts mondiaux du domaine, était destinée à débattre des différents défis dont fait face l'activité de la maintenance, réparation et refonte des avions, dont notamment les fluctuations des coûts, la perturbation de la chaîne d'approvisionnement, la rareté du personnel qualifié ainsi que les défis environnementaux.

Le président directeur général du Groupe Orizio, Stéphane Burton, a noté, dans ce contexte, que le monde fait face actuellement à une conjoncture inédite, qui pose énormément de défis au secteur de la MRO, dont notam-

ment la forte augmentation des prix des matériaux, faisant remarquer que la demande augmente sur cette activité alors que le secteur souffre d'une pénurie en termes de ressources humaines, rapporte la MAP.

Et d'appeler à s'adapter aux fluctuations des coûts et aux chocs économiques et à repenser la gestion de l'activité MRO, qui constitue une industrie à part entière.

De son côté, la directrice générale des ventes Afrique, Espagne et Portugal, au sein de General Electric, Alison Dekkers, a mis l'accent sur la nécessité de l'intervention des gouvernements et de la collaboration entre plusieurs partenaires pour pallier le manque du personnel qualifié, notant que le défi de la formation des compétences nécessite davantage d'investissements afin d'attirer les talents et renforcer leurs compétences.

Le vice-président des ventes EMEA, Air France Industries, Aymeric Mechin, a, pour sa part, relevé que la majorité des compagnies font

face à des défis énormes en termes de recrutements des bons profils, relevant la nécessité de définir les besoins en compétences et de travailler avec les centres de formation afin d'adapter les formations aux besoins du secteur.

S'agissant du personnel hautement qualifié tel que les ingénieurs spécialisés dans les métiers de la maintenance et de la réparation, il a relevé que les compagnies aériennes sont appelées à travailler davantage sur leurs images afin d'être en mesure d'attirer et garder les lauréats issus des grands établissements de formation.

Le directeur général EMEA, Pratt & Whitney Canada, Ismael Rhissa Zakary, a souligné, quant à lui, que le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) constitue un levier d'amélioration de la compétitivité des sociétés et la garantie de la stabilité de l'activité MRO.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Marrakech Air Show 2024, qui rassemble

les leaders du secteur autour de thématiques majeures, se veut à la fois une vitrine de premier plan des dernières innovations du secteur et une plateforme de rencontre pour les professionnels en quête d'opportunités d'affaires.

Organisée conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce, l'Administration de la Défense nationale et MEDZ, filiale de la CDG, cette 7<sup>ème</sup> édition, dont les Emirats Arabes Unis sont l'invité d'honneur, met en lumière l'importance croissante du Maroc sur la scène aéronautique mondiale.

Le Salon, qui s'achève ce samedi connaît cette année une participation sans précédent avec 200 exposants, plus de 75 délégations officielles, des démonstrations aériennes spectaculaires, une exposition dynamique et une programmation riche en conférences de haut niveau traitant des tendances émergentes et des enjeux actuels et futurs du secteur.

## Recettes touristiques: Le Maroc grimpe de 10 places dans le classement mondial

Le Maroc a réalisé une avancée notable dans le classement mondial des recettes touristiques de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), passant de la 41ème à la 31ème place entre 2019 et 2023, a annoncé le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire.

Cette ascension remarquable, l'une des plus fortes progressions parmi les 50 premières destinations mondiales, témoigne du dynamisme et de la résilience du secteur touristique marocain, ainsi que de l'efficacité des stratégies mises en place, relève le ministère dans un communiqué.

Et de rappeler que la feuille de route touristique

pour 2023-2026 vise à renforcer cette dynamique, avec un objectif ambitieux à savoir atteindre 120 milliards de dirhams (MMDH) de recettes en devises d'ici 2026.

Pour y parvenir, le plan d'action s'articule autour de deux axes majeurs, à savoir l'augmentation du nombre de visiteurs pour atteindre 17,5 millions de touristes d'ici 2026 et l'enrichissement de l'offre touristique nationale, souligne la même source.

Dans cette perspective, le gouvernement entend multiplier les infrastructures touristiques et proposer des expériences d'animation innovantes et diversifiées pour les touristes, conclut le communiqué.



Maroc-France

## L'AMMC et l'AMF renforcent leur coopération

L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont signé, mardi à Rabat, un accord de coopération et d'assistance mutuelle dans le domaine des marchés de capitaux.

Signé par les présidentes des deux autorités, Nezha Hayat et Marie-Anne Barbat-Layani, lors des Rencontres entrepreneuriales Maroc-France organisées en marge de la visite d'État du Président de la République française au Royaume du Maroc, cet accord témoigne de la volonté des deux autorités de soutenir et développer toute action de nature à contribuer au développement de leurs marchés respectifs, indique un communiqué conjoint.

Dans un contexte marqué par l'accroissement continu de leurs missions, l'AMMC et l'AMF se mobilisent pour accompagner et anticiper les nombreux enjeux communs que sont le financement de l'économie et la double transition énergétique et numérique mais aussi l'émergence de nouveaux produits financiers en ligne et le rôle prédominant des réseaux sociaux, avec l'objectif partagé de préserver la stabilité financière, précise le communiqué.



Par cet accord, l'AMMC et l'AMF s'engagent à renforcer la connaissance et la compréhension mutuelles de leur cadre réglementaire, échanger de bonnes pratiques et travailler de concert à la protection des investisseurs et à l'intégrité de leurs marchés, fait savoir la même source.

"Cet accord qui vient consolider des relations étroites, établies depuis long-

temps entre nos deux autorités, témoigne de la profondeur de la coopération entre nos deux pays", a indiqué Mme Hayat, notant qu'il vise à "faire converger nos cadres réglementaires afin de relever les défis liés aux transformations structurelles que connaît le monde et aux exigences en matière de durabilité et d'innovation technologique avec, en dernier ressort, la contri-

bution au financement de la croissance économique", rapporte la MAP.

De son côté, Mme Barbat-Layani a noté que "cette signature consacre des relations privilégiées et importantes entre nos deux pays et nos deux autorités" soulignant que cet accord "permettra une meilleure connaissance mutuelle de nos cadres réglementaires, concourant au développement et à des objectifs que nous partageons : une finance innovante, intègre et utile au financement de l'économie, et attentive à la protection des investisseurs".

"Il offrira également des synergies susceptibles de renforcer l'attractivité de nos places financières respectives", a-t-elle affirmé.

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés.

## L'aéroport Marrakech-Menara : Hausse de plus de 33% du trafic aérien à fin septembre dernier

Le nombre de passagers ayant transité via l'aéroport international Marrakech-Menara a enregistré durant les neuf premiers mois de l'année en cours une hausse de 33,88%, par rapport à la même période de l'année 2023.

Cet aéroport international a accueilli, à fin septembre 2024, 6.724.707 passagers contre 5.022.935 voyageurs durant la même période de l'année écoulée, selon les statistiques de l'Office national des aéroports (ONDA) pour le mois de septembre dernier.

Pour le seul mois de septembre dernier, cette infrastructure aéroportuaire a

enregistré une hausse de 65,02% du trafic aérien par rapport à la même période de 2023, rapporte la MAP.

L'aéroport international Marrakech-Menara a ainsi accueilli durant le mois de septembre dernier, 781.237 passagers contre 473.421 voyageurs en septembre 2023.

Concernant les mouvements aéroportuaires durant les neuf premiers mois de 2024, cette infrastructure aéroportuaire a enregistré une hausse de 28,50%, soit 43.732 mouvements contre 34.034 mouvements durant la même période de 2023.

Durant le seul mois de septembre dernier, cet aéroport international a enregistré une hausse de 33,46% des mouvements aéroportuaires, soit 5.102 mouvements contre 3.823 mouvements en septembre 2023.

S'agissant des Top 5 des routes aériennes internationales durant le mois de septembre, Marrakech-Paris-Orly est arrivée première au niveau des aéroports nationaux avec 64.343 passagers et une part de 2,54%, devant Mohammed V-Paris-Orly (54.775 voyageurs et une part de 2,16%), Marrakech-Paris-CDG (51.771 passagers et une part de 2,04%), Moham-

med V-Paris-CDG (48.779 voyageurs et une part de 1,92%) et Marrakech-Londres-GATW (48.218 passagers et une part de 1,90%).

Les aéroports du Maroc ont enregistré un nouveau record de 24.274.324 passagers accueillis à fin septembre 2024, en hausse de 19,66% comparativement à la même période un an auparavant, selon l'ONDA.

Cette croissance concerne la majorité des aéroports, dont Rabat-Salé (+42,77%), Agadir (+36,5%), Dakhla (35,94%), Marrakech (+33,88%), Tétouan (+31,09%) et Tanger (+21,91%).

# Clôture de la session d'automne du 45<sup>ème</sup> Moussem culturel international d'Assilah

Les travaux de la session d'automne de la 45<sup>ème</sup> édition du Moussem culturel international d'Assilah, organisée du 14 au 31 octobre, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, ont pris fin jeudi soir.

La cérémonie de clôture de cette édition, organisée par la Fondation du Forum d'Assilah, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (département de la Culture) et la commune d'Assilah, a été marquée par la remise des prix à plusieurs acteurs culturels, associations et initiatives environnementales, en reconnaissance de leurs efforts en matière de rayonnement de la culture, de promotion de volontariat et de préservation de l'environnement.

Les prix de l'atelier d'écriture et d'expression littéraire pour enfants ont été raflés par Ghoufrane Bouk, Nada Kamraoui et Ferdaous Frikla, tandis que le prix de l'environnement "beau quartier" a été remporté par le quartier "Nzaha".

Concernant le prix de la "mère exemplaire", il est revenu à l'artiste Elena Asencio Villalante, épouse de l'artiste feu Mohamed Meléhi, pour sa contribution à la promotion du rayonnement culturel et artistique de la ville d'Assilah et à la formation de nombreux artistes et créateurs, tandis que le prix de "l'enfant de l'année" a été raflé par Nourane Ya Ali, née en 2013, pour son engagement, sa détermination et sa discipline dans la pratique de plusieurs sports, notamment les arts martiaux (Aïkido, Iaido et Judo).

La Fondation du Forum d'Assilah a également décerné le prix de "l'associa-



tion de l'année" à l'Association du Club Al Qods Al Assili de football, qui œuvre à diffuser la culture sportive, à permettre à tous de pratiquer le football et à former les jeunes générations dans ce domaine.

Cette rencontre a été marquée également par la remise des prix aux meilleurs bacheliers de l'année 2024, à savoir Salma Ammi, qui a obtenu la meilleure moyenne en filière lettres avec 17,30, Houda Ait Addi, meilleure bachelière en sciences physiques (15,32), Douaa El Mahdaoui ayant obtenu la meilleure moyenne en sciences de la vie et de la terre (14,42), Ahlam Sailoukh, meilleure bachelière en sciences économiques et gestion (15,18), Kaoutar Salhi, meilleure bachelière en sciences physiques, section française (18,21) et Hind Rabhi, ayant obtenu la meilleure moyenne en bac professionnel (13,94).

S'exprimant à cette occasion, le secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaissa, a souligné que cette édition a connu un grand succès compte tenu de son programme riche en conférences intellectuelles et activités culturelles, notant que cet événement promeut le partage d'idées et de connaissances et contribue à renforcer le rayonnement de la ville d'Assilah à l'échelle nationale et internationale.

Il a relevé que cette session a été marquée par la présence de plusieurs acteurs politiques, scientifiques et littéraires, en plus d'éminentes personnalités venues des quatre coins du monde, indiquant que les questions abordées par les différents colloques de cette édition s'inscrivent en droite ligne des aspirations du Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

Il est à noter que cette édition a été ponctuée par l'organisation de plusieurs colloques, dans le cadre de la 38<sup>ème</sup> édition de l'Université ouverte Al-Mu'tamid Ibn Abbad, traitant de divers sujets d'actualité, notamment "Les dilemmes déchirants des frontières en Afrique", "Les élites arabes en immigration: le défi actuel et le rôle possible", "Mouvements religieux et champ politique: quel destin?" et "Les valeurs de la justice et les systèmes démocratiques".

Ces colloques ont donné lieu à une participation notoire à l'échelle arabe, africaine et internationale, avec la présence d'une pléiade de chercheurs, penseurs, décideurs influents, poètes et professionnels des médias.

Cet événement a été marqué également par l'organisation de deux colloques, en partenariat avec le Policy center for the new South, le premier consacré à l'intelligence artificielle et aux modalités de gouvernance à adopter en Afrique à l'ère du numérique, tandis que le second a porté sur le thème "culture et inclusion: réduire les inégalités par l'accès aux ressources culturelles".

Dans le cadre de l'espace de la "Tente de créativité", un vibrant hommage a été rendu à l'écrivain, romancier et poète marocain Mohamed Achaâri, ancien ministre de la Culture, avec des témoignages donnés par plus de 20 universitaires, chercheurs et critiques littéraires.

## Le MMVI expose deux œuvres de Joana Vasconcelos



Le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat (MMVI) a exposé, à partir de jeudi, deux œuvres artistiques monumentales de l'artiste portugaise de renom Joana Vasconcelos, à l'occasion des célébrations de ses 10 ans de création.

Cette exposition, organisée par la Fondation nationale des musées (FNM) et l'Atelier artistique de Joana Vasconcelos, met en lumière certaines des œuvres les plus marquantes de l'artiste portugaise, inspirées par les cultures et les traditions ancestrales des communautés locales.

Ces deux grandes installations artistiques, baptisées Mary Poppins et Royal Valkyrie, occupent une place de choix dans le hall du musée et invitent le visiteur à une promenade onirique où se mêlent tradition et modernité, féminité et pouvoir.

Mary Poppins, avec sa forme tentaculaire et sa palette de couleurs vives, se distingue par ses six bras protecteurs surgissant d'un corps central. Elle combine habilement des textures industrielles et des tissus cousus à la main, fusionnant artisanat traditionnel et matériaux mo-

dermes. Royal Valkyrie représente, pour sa part, une déesse guerrière exubérante, vêtue de brocarts floraux aux motifs et techniques inspirés de Nisa, un village portugais renommé pour son savoir-faire artisanal.

Les sculptures molles composant cette installation, réalisées avec des crochets et des boudins de tissu, rappellent l'art baroque portugais avec une vision novatrice propre à l'artiste.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Vasconcelos a souligné qu'elle essaie, dans son travail, de créer une relation entre l'œuvre et la culture locale, indiquant que ses œuvres sont des pièces qui portent en elles des histoires inspirées des traditions et de l'artisanat locaux.

Notant qu'elle a utilisé dans certaines de ses œuvres artistiques de nombreuses pièces acquises au Maroc, elle a rappelé que le Royaume se distingue par ses traditions séculaires et ses riches affluents culturels.

De son côté, l'ambassadeur du Portugal au Maroc, Carlos Pereira Marques, a exprimé sa fierté de la participation de son pays à la commémoration du dixième

anniversaire de la création du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, avec l'exposition de deux œuvres artistiques de l'une des plus grandes artistes contemporaines du monde.

Il a expliqué que l'exposition des deux œuvres artistiques "Mary Poppins" et "Royal Valkyrie" au Maroc constitue une célébration de l'art et de la profonde amitié qui unit les deux pays, affirmant que l'organisation de cette exposition coïncide avec la commémoration du 250<sup>ème</sup> anniversaire du traité de paix entre le Maroc et le Portugal.

De son côté, le directeur du MMVI, Abdelaziz El Idriissi, a assuré que le musée s'ouvre, à travers l'exposition de ces deux installations, à des œuvres nouvelles et authentiques.

Il a également exprimé sa joie que le musée accueille une artiste portugaise créative de renommée internationale qui a exposé son travail dans les plus grandes expositions d'art internationales.

Née en 1971, Joana Vasconcelos est une artiste visuelle portugaise dont la carrière, riche de plus de 30 ans, englobe une vaste diversité de médiums.

# Ouverture du 7<sup>ème</sup> festival international du théâtre du sud de Guelmim



La 7<sup>ème</sup> édition du Festival international du théâtre du sud de Guelmim, organisée par l'Association Adouar pour le théâtre libre, s'est ouverte mercredi soir et se poursuivra jusqu'au 3 novembre.

La cérémonie d'ouverture de ce festival, placée sous le signe "La poétique du théâtre et de la mémoire", a été marquée par un hommage à la comédienne et directrice de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle de Rabat, Latifa Ahrar, et à la directrice du Festival du théâtre et du développement de Yaoundé en reconnaissance de leur riche parcours culturel et artistique.

Cet événement culturel, organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, a également été marqué par l'annonce du prix de feu Hassan Louhadi, membre de l'Association Adouar pour le théâtre libre, pour le scénario et destiné aux jeunes écrivains.

Le directeur du festival, Abdellatif Safi, a indiqué que cet événement culturel vise à créer un espace ouvert pour les jeunes afin de bénéficier de diverses expériences théâtrales aux niveaux national et international, ajoutant que ce festival connaît la participation d'artistes et d'intellectuels de renom du Maroc et de l'étranger.

Durant cinq jours, les amateurs de théâtre pourront en effet apprécier plusieurs pièces de théâtre du Maroc et du Cameroun.

Le programme de cette édition comprend également l'organisation d'un colloque, en coordination avec la Maison de la poésie de Marrakech, sur le thème "Poétique du théâtre et de la mémoire", des ateliers de formation à l'écriture théâtrale, à la scénographie et au théâtre de marionnettes, ainsi qu'une master class sur "Les industries culturelles et créatives au Maroc".

## Bouillon de culture



### Cultures numériques

L'Institut français du Maroc, du 7 au 27 novembre, organise une série de spectacles célébrant les cultures numériques dans l'ensemble de son réseau au Royaume.

Cet événement qui s'inscrit dans le cadre de "Novembre numérique", organisé chaque année depuis 2017, est «une occasion unique de découvrir de nouvelles formes d'art et de nouveaux talents sur la scène marocaine», a souligné l'Institut sur son site internet.

Le programme de cette manifestation propose des présentations de réalité virtuelle, des projections de films, des performances chorégraphiques, des ateliers numériques et des tables rondes, offrant un panorama des nouvelles expressions artistiques.

Parmi les spectacles prévus, figurent "EMOTION, l'extraordinaire métamorphose", une immersion dans le monde animal du futur, "#DRIFT" (à la dérive), un dôme immersif qui invite les spectateurs à bord d'un vaisseau spatial, et "IMMERSION", un concert audiovisuel interactif et participatif de "Verlatour x inlum.in".

Ces performances seront présentées dans plusieurs villes, notamment Fès, Meknès, Tanger, Casablanca, Kénitra, El Jadida, Khouribga, Agadir, Essaouira et Rabat.

# "La Cocina" fait bouillir le rêve américain à l'écran

Immigration, avortement et éternelle quête du rêve américain: voici la liste des ingrédients explosifs du film américano-mexicain "La Cocina", qui plonge dans la cuisine d'un restaurant à New York.

Des thèmes au cœur de la campagne électorale sous tension qui s'achève la semaine prochaine aux Etats-Unis, quand sortira le film.

Rooney Mara, prix d'interprétation à Cannes en 2015 pour "Carol" et deux fois nommée aux oscar, y joue une serveuse d'un restaurant attrape-touristes sur Times Square, parmi des employés pour la plupart immigrés, dont Pedro, joué par le Mexicain Raul Briones.

"C'est un film sur les contrastes - entre l'arrière-cuisine et la salle, entre les +gringos+ (les Américains) et les Mexicains, entre les différentes hiérarchies dans une cuisine", affirme le réalisateur et scénariste mexicain Alonso Ruizpalacios.

"Les cuisines sont un bon moyen de comprendre les dynamiques que nous vivons dans les rues", ajoute-t-il lors d'un entretien avec l'AFP.

Pour Alonso Ruizpalacios, les restaurants permettent un "brassage des cultures", les transformant en lieu idéal pour "souligner les frictions" entre ces dernières.

"Ce sont aussi des lieux où la pression est très forte (...) des choses douloureuses en sortent parfois et occasionnellement, on y voit aussi des lueurs d'espoir", ajoute-t-il.

Le film est inspiré de la pièce éponyme d'Arnold Wesker, parue en 1957, qui se concentre sur le vécu des immigrants et sur comment le rêve d'une ascension grâce au dur labeur se transforme en illusion.

Mais le réalisateur de 46 ans a puisé dans sa propre expérience de plongeur dans un restaurant similaire à Londres, pendant ses années étudiantes.

Dans le film, Pedro, immigré sans papiers mexicain, tombe amoureux de Julia, la serveuse jouée par Rooney Mara, qui ne partage qu'à moitié ses sentiments.

Tandis qu'ils rêvent d'un avenir commun idyllique, Julia est, elle, préoccupée par un dilemme: avorter ou non. Au mi-

lieu de la frénésie d'un restaurant très fréquenté où les clients n'ont que faire des employés.

"Je voulais montrer les gens derrière les portes closes des cuisines", raconte Alonso Ruizpalacios, évoquant "des gens qui ont des familles, des rêves et qui travaillent très dur pour gagner très peu".

Il dit aussi ne pas avoir voulu cacher les défauts, voire la part plus sombre de ses personnages: "Souvent dans ce type de film, pour que les Américains puissent réfléchir sur leur propre racisme et leurs préjugés, on simplifie l'autre en le transformant en saint - ça ne m'intéresse pas".

Les personnages "sont des personnes complexes, avec leurs contradictions".

Même s'il résonne particulièrement avec la campagne électorale -- les deux candidats tentent de s'arracher le vote des Latinos --, le cinéaste a tourné en noir et blanc pour éviter d'ancrer le film dans une période particulière.

"Il y a quelque chose d'intemporel dans cette histoire. Elle est toujours pertinente 70 ans après."





التسليمة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم تارودانت  
دائرة أولاد بريحيل  
هجرة العائدين  
جماعة ارزان

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**

تنظم جماعة ارزان يوم : 2024/11/23 على الساعة التاسعة صباحا بقر الجماعة القريبة ارزان امتحان الكفاءة المهنية لسنة 2024 لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الأولى لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية المستوفين للشروط والتكيفية . يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في منصب : واحد .

يجب ان تسلم طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بجماعة ارزان قبل يوم : 2024/11/20 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات.

N° 8062/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
DIVISION TECHNIQUE

**AVIS RECTIFICATIF DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
N°21/2024/C.AZ

**Relatif à : L'étude architecturale, la conception et suivi des travaux de construction d'une unité hôtelière à la commune d'Azilal.**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert de la consultation architecturale N° 21/2024/C.AZ Publié au journal Libération n° 18347 en date du 26-27 Octobre 2024, et au journal Al Itihad Al Sakhri n° 13874 en date du 26-27 Octobre 2024 est rectifié comme suit :

Conformément aux dispositions de l'article 105 du décret n° 2-22-431 précité, les plis sont, au choix des architectes :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis de la consultation architecturale ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Le reste est inchangé.

N° 8063/PA

  
**OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER**  
POLE PROJETS LGV  
DIRECTION SUPPORT

**AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**  
APPEL D'OFFRES OUVERT N° T041/PLGV

**Augmentation de la capacité ferroviaire entre Kenitra et Marrakech et au niveau du hub de Casablanca : travaux de superstructure voie et caténaire et de génie civil sur voies en exploitation**

Lot n°1 : tronçon Sidi Ichou / Sidi El Bernoussi  
Lot n°2 : tronçon Sidi El Bernoussi/Oasis  
Lot n°3 : tronçon Oasis / Nouaceur  
Lot n°4 : tronçon Sidi El Aidi/ Marrakech

Le Directeur Support porte à la connaissance des concurrents que la date limite de remise des offres de l'appel d'offres susvisé est reportée au **21/11/2024 à 09h00**.

N° 8067/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

  
المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والماء  
القطاعات العامة للماء والكهرباء

**Avis Rectificatif d'Appel d'Offres Ouvert National**  
N°66/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert National N° 66/2024 du 26 Novembre 2024 à 10h relatif à :

**TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES AHL TIFNOUT ET TAPRAOUTEN DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.**

A subi la modification suivante :

- Le Numéro de l'AON dans l'avis est : 66/2024 au lieu de l'AON n°64/2024

Le reste est inchangé.

N° 8068/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI YEMM  
CERCLE DE LAKHASSAS  
CAIDAT D'IBBER  
COMMUNE ANFEG  
SERVICE PERSONNEL

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE 2024**

Le président de la commune d'Anfeg annonce qu'il organisera au profit de ses fonctionnaires un examen d'aptitude professionnelle suivant le tableau ci-dessous :

Cadre d'origine	Cadre d'avancement	Conditions de participation	Date d'examen	Nombre de poste en Compétition pour cela
Adjoint Technique 2ème grade	Adjoint Technique 1 <sup>er</sup> grade	6 ans de service dans le cadre d'origine au premier examen	23 Novembre 2024	14 % (01)
Technicien 3ème grade	Technicien 2ème grade	6 ans de service dans le cadre d'origine au premier examen	07 Décembre 2024	14 % (01)

Le dossier de candidature doit comporter :

- Demande de participation à l'examen
- Copie de l'avis nominatif dans le cadre d'origine.

Les demandes doivent être déposées au bureau de service personnel de la commune avant le 15/11/2024.

N° 8064/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION FES -MEKNES  
PROVINCE D'IFRANE  
COMMUNE BEN SMIM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 04/CTBS/2024

Le : 20/11/2024 à 11h, Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ben Smim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

**Travaux de construction des seglias : lakira à Zoula , Taaricht à Ougmes , Ait hammou ou hamad, Akhet Zhib à Ait moussa addi , Sidi El kharri , Adar oulghem , Lmaslha , Tamlammet , Aghlalou byde , Tagerremmet à Ougmes .**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent quatre-vingt-deux mille quarante dirhams (1.592.040,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (Trente mille dirhams (30.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabou 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.
- Il est exigé des entreprises installées au Maroc, de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, délivrée par le ministère de l'Équipement et du transport.

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
C	C5	4

N° 8065/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KEJLA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGI/DOI/SI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
AAO N° 14/2024/BE

Le 20/11/2024 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kejal des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Objet : Transfère et construction du souk hebdomadaire à la CT El kejal des Sraghna (voie d'accès au souk)**

\*Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 885 952.00 dhs ( Deux million huit cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent cinquante-deux )

\* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 57 000.00 Dhs (cinquante sept mille dhs).

\*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

\* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

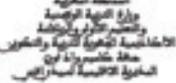
Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : Travaux routiers et voirie urbaine	4	B4-B5-B11
C : Eau potable -Assainissement -Conduites	5	C3

N° 8066/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



الجمهورية المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي  
والتدريب المهني  
والتقني  
والتعليم المستمر

**Avis d'appels d'offres ouvert national**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI YFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue Ialla Abella (Route du Port) sidi Ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appels d'offres ouvert national AU RABAIS OU MAJORATION**

N° ORD	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURE D'OUVERTURE	Classification demandée
MA024ATV-07N	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT AINS LYCES COLÉGIENX BOUTROUCHE ET BORDJ RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI YFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELIMM-OUED NOUN.	2200,00 DH (DEUX MILLE DEUX CENT DHS)	24964,40 DH TTC (CENT QUARANTE NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE SEI DH ET 40 CENTIMES TTC).	Le 25/11/2024 à 10h00	[A]525 [A]25
MA024ATV-07N	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BLOCS SANITAIRES AINS LYCES QUALIFIANTS SEVANTES: 1. LICER QUALIFIANT ELMEGRITTI 2. LICER QUALIFIANT MOULAN DRISS 3. LICER QUALIFIANT TICHOUT 4. LICER QUALIFIANT SIDI ELWAN 5. LICER QUALIFIANT MOHAMED EL YAZIM RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI YFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELIMM-OUED NOUN.	3700,00 DH (TROIS MILLE SEPT CENT DHS)	24964,40 DH TTC (CENT QUARANTE NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE DH ET 40 CENTIMES TTC).	Le 25/11/2024 à 11h00	[A]55
MA024ATV-07N	TRAVAUX DE CREATION DES TERRAINS DE SPORT AINS ECOLES PRIMAIRES PROMIÈRES SEVANTES : 1. ECOLE MOHAMED KABIN BEN BRAHIM 2. S/S EL MOUATAMID BEN ABAD 3. S/S ANKACHA 4. S/S MOHAMED BEN ELANCHE 5. S/S BEN YOUNES RELAYANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI YFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELIMM-OUED NOUN.	12400,00 DH (DOUZE MILLE QUATRE CENT DHS)	89700,00 DH TTC (HUIT CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DH ET 00 CENTIMES TTC).	Le 25/11/2024 à 12h00	[A]25

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.

**N° 8069/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 83/INDH/T/2024**  
*Révisé aux prix publics, publics et moyens entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entreprises*

Le 26/11/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux travaux de construction d'un centre d'éducation et de formation féminale à la commune el borouj-Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt huit mille dirhams (28 000,00 dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent vingt quatre mille sept cent soixante douze dirhams toutes taxes comprises (1 424 772,00 dh T.T.C)

Le prix d'acquisition des plans est de 15,00dh (quinze dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE
A	A2	4

**N° 8070/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

**Avis d'appel d'offres ouvert national n° 69/2024/Hz**

Le 29/11/2024 à 10h00ms, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

**TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU MONDE RURAL DANS LA PROVINCE D'AL HAOUZ -Lot -1-**

**TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU MONDE RURAL DANS LA PROVINCE D'AL HAOUZ -Lot -2-**

**TRAVAUX DE REALISATION DES FORAGES D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU MONDE RURAL DANS LA PROVINCE D'AL HAOUZ -Lot -3-**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de :

Lots	Caution en chiffre en DH	Caution en lettre
Lot1	60 000,00	Soixante mille dirhams
Lot2	60 000,00	Soixante mille dirhams
Lot3	50 000,00	Cinquante mille dirhams

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lots	Caution en chiffre en DH	Caution en lettre
Lot1	4 301 400,00	Quatre millions trois cent un mille quatre cents dirhams 0 centime TTC
Lot2	4 301 400,00	Quatre millions trois cent un mille quatre cents dirhams 0 centime TTC
Lot3	3 090 000,00	Trois millions quatre-vingt-dix mille dirhams 0 centime TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**N° 8072/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement scientifique, de la recherche scientifique et de l'innovation

**FSBM**  
FACULTÉ DES SCIENCES BEN MOÛCK  
DE CASABLANCA

المملكة المغربية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

**Avis Modificatif d'appel d'offres ouvert International N° 03FSB/2024**  
(Secteur public)

Le 19/11/2024 à partir de 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (salle Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatif à :

**ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE A LA FACULTE DES SCIENCES BEN MOÛCK DE CASABLANCA RELEVANT DE L'UNIVERSITE HASSAN II CASABLANCA EN SLOTS :**

- Lot 1 : Achat de matériel informatique pour les départements de la FSBM
- Lot 2 : Achat de matériel informatique pour les laboratoires de la FSBM
- Lot 3 : Achat de matériel informatique pour le projet de DIGITALISATION de la FSBM
- Lot 4 : Achat de matériel informatique pour les centres d'excellence de la FSBM
- Lot 5 : Achat de matériel informatique dans le cadre du programme d'emploi de la FSBM

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

A été modifié comme suit :

Estimation du :

- Lot 1 : Sept Cents Dhs (700,00 Dhs)
- Lot 2 : Neuf Mille Dhs (9000,00 Dhs)
- Lot 3 : Huit Mille Six Cents Dhs (8600,00 Dhs)
- Lot 4 : Douze Mille Neuf Cents Dhs (12900,00 Dhs)
- Lot 5 : Quatre Mille Trois Cents Dhs (4300,00 Dhs)

Le cautionnement provisoire pour ces lots est fixé à :

- Lot 1 : Quarante Cinq Mille Dhs (45000,00 Dhs)
- Lot 2 : Cinq cent quatre-vingt-neuf mille Dhs (59600,00 Dhs)
- Lot 3 : Cinq cent soixante-deux mille cent soixante-six Dhs et Quarante Cts (57296,40 Dhs)
- Lot 4 : Huit cent cinquante-six mille trois cent dix-sept Dhs (85317,00 Dhs)
- Lot 5 : Deux cent quatre-vingt-deux mille six cent cinquante-huit Dhs et Quatre-vingt Cts (28358,80 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur pli par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- ✓ Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben mouïck sis à Bd Commandant Driss Al Harri, Casablanca 20670, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accord de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- ✓ La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

**N° 8071/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE SETTAT ACHAMALIA  
COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAÏD

**AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL**

La Commune Territoriale d'Oulad Saïd organisera le 22-11-2024 à compter du 9 h du matin au siège de la Commune un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade de Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> grade au titre de l'année 2024 .

L'examen sera ouvert aux fonctionnaires de la Commune ayant 6 ans de service dans le grade de Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> . Le quota est fixé à 13% .

Les fonctionnaires qui seront réussis aux épreuves écrites seront convoqués pour la passation des épreuves orales et ils peuvent déposer leurs demandes de Candidatures au service du personnel au siège de la Commune et se renseigner du programme des épreuves jusqu'au 11-11-2024 dernier délai.

N° 8073/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE CHENOUA-AT BAHJA  
CERCLE DE BOUGHRA  
CAÏDAT NA-M'GOURNE  
COMMUNE DE SIDI BOUSHAB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 02-2024**

Le 27 Novembre 2024 à 11 h 00 , il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune de SIDI BOUSHAB à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

N°	Heure d'ouverture des plis	Objet de l'appel d'offres ouvert national
02/2024	11 h 00	Acquisition et installation d'une pompe fonctionnant à l'énergie solaire et ses accessoires pour l'adduction en eau potable au douar Tihouna à la commune de Sidi Boushab

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent trente et un mille Cent soixante Dirhams (131.160,00) TTC.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille six cent Dirhams (2.600,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 10 du règlement de consultation.

N° 8077/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION DE BÉNI MELAL-KHÉNIFRA  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE OUAOULZERTH  
CAÏDAT ANERGUI  
COMMUNE D'ANERGUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offres de prix pour :

AOO N°	Objet	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS	Secours, qualification et classification exigés
21/2024/AREP-DT	TRAVAUX DE BRANCHEMENT 2 <sup>E</sup> CATEGORIE A 22KV ET INSTALLATION DU POSTE DE TRANSFORMATION 861 DU LYCEE AL KINDI A LA CT MEZZEL PROVINCE DE MIDELET.	20 000,00 Vingt mille dirhams.	25/11/2024 À 11h00	1 258 784,40 Un million deux cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre Dirhams, 40 centimes	Secours J, qualification J6, classe 3

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8078/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau  
Direction Provinciale de Khénifra

**AVIS DE REPORT**  
**DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 22/2024/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert national n° 22/2024/KH relatif aux « Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité des routes suivantes : RN6, et la RR411.» que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 13/11/2024 à 10h00 au lieu du 04/11/2024 à 10h00.

N° 8074/PA

الوكالة المغربية للتجارة الطاقة  
amee  
Moroccan Agency for Energy Efficiency

الوكالة المغربية للتجارة الطاقة EN 04-04-00-05

**إعلان**

تظم الوكالة المغربية للتجارة الطاقة سلسلة من المنصات التجارية الهادفة برسم 2024 لفائدة المستعملين الذين لها ذلك وفق الجدول التالي:

المتن	عدد المنصب	التاريخ الامتحان	موقع الامتحان	الشروط التقنية المطلوبة للتزويد
امتحان القضاة المهنية لتزويد إلى درجة محدد من الدرجة الأولى	1	من	مكتب الوكالة	يشترك في الامتحان المحررون من الدرجة الثانية المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة المهنية بهذه الصفة.
امتحان القضاة المهنية لتزويد إلى درجة نفس من الدرجة الثانية	1	25 نوفمبر 2024	بقرطاج	يشترك في الامتحان القبول من الدرجة الثالثة المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة المهنية بهذه الصفة.
امتحان القضاة المهنية لتزويد إلى درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى	1	05 ديسمبر 2024	بقرطاج	يشترك في الامتحان المساعدون الإداريون من الدرجة الثانية المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة المهنية بهذه الصفة.

\* يجب أن تتوفر كل الشروط وفق النماذج التي خصصتها الإدارة الهادفة والتي يمكن سحبها من مصلحة الشؤون العمالية والتربوي القادري.

N° 8075/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région de Béni Mellal-Khénifra  
Province d'Azilal  
Cercle Ouaoulzerth  
Caïdat Anergui  
Commune d'Anergui

**Avis du président du conseil communal d'Anergui**  
**L'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle pour les fonctionnaires satisfaisants les conditions Au titre année 2024 réglementaires**

Le président de la commune d'Anergui annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des fonctionnaires de ladite commune, selon le planning suivant:

Type d'examen	Date d'examen	Lieu d'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requises
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 1 <sup>er</sup> Grade (un poste)	2024/11/22	Siège commune d'Anergui	2024/11/15	Six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Grade

Les fonctionnaires concernés devront déposer leur dossier de candidature au service personnel de ladite commune. Dernier délai, le : 15/11/2024 à 16h30.

N° 8076/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**  
 Avis d'appel d'offres ouvert national n° 64/2024/HEZ

Le 28/11/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour : **ETUDE GEOTECHNIQUE DE RECONSTRUCTION D'UN OASUR OUED AZADEN AU PK208+200 DE LA RN7-PROVINCE D'AL HAOUZ**.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Quatre Mille Cinq Cent Dirhams (4 500,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent onze mille quatre cent quarante-huit dirhams 0 centime TTC (311 448,00Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 8079/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**  
 Avis d'appel d'offres ouvert national n° 65/2024/HEZ

Le 28/11/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour : Contrôle de la qualité des Travaux de réparation des dégâts de crues survenues sur la RP2028 du PK0+000 au PK26+600 -Province d'Al Haouz-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Cinq Cent Dirhams (500,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente-huit mille deux cent quatre-vingt-six dirhams 0 centime

TTC (38 286,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N° 8080/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
 Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 67/2024

Le 26 Novembre 2024 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROU-DANNI sis à Rue Settat M71aita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 67/2024 du 26 Novembre 2024 à 11h pour: **TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES IDA OU GULAL, LAMNIZLA, EDDIR, LAMHARA ET HAMER LAGLALCHA DANS LA PROVINCE DE TAROU-DANNE (PROGRAMME SÉMI)**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

\*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.284.056,00 dhs (Deux Million Deux Cent Quatre Vingt Quatre Mille Cinqante Six Dirhams , 00 Cts).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 34.000,00 dhs ( Trente Quatre Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 8081/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL JADIDA**  
**SECRETARIAT GENERAL D.A.A/S.B.M**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE**  
 N°92/2024/INDH

Le 13 novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions siège de la province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert SIMPLIFIE sur offres des prix N°92/2024/INDH du 13/11/2024 Pour TRA-

**VAUX D'AMENAGEMENT DU SERVICE MATERNITE A L'HOPITAL MOHAMED V A LA VILLE D'EL JADIDA- PROVINCE D'EL JADIDA.**

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme quatre cent quatre vingt quatre mille huit dirhams T.T.C (484.008,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille dirhams (9.000,00 dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 8082/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL**  
**PROVINCE DE TAOURIRT**  
**COMMUNE SIDI ALI BELKACEM**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° :**  
 10/2024/CSAB

Le Mardi 19/11/2024 à 10heures, il sera procédé dans la salle de réunion sise au siège de la Commune Sidi Ali Belkacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 10/2024/CSAB pour **CONSTRUCTION DE RESERVOIR D'EAU POTABLE AU DOUAR BOUADDI A BENI FACHAT Commune Sidi Ali Belkacem -Province Taourirt - Région de l'oriental**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : [WWW.marchespublics.gov.ma](http://WWW.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 108312,00 DHS (CENT HUIT MILLE TROIS CENT DOUZE DIRHAMS, ZERO CENTIMES) TTC

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2100,00 DHS (Deux Mille Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse : [WWW.marchespublics.gov.ma](http://WWW.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05du règlement de consultation

N.B : Le présent appel d'offre est réservé aux très pe-

tités entreprise, petites ou moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

**N° 8083/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'AZILAL**  
**SECRETARIAT GENERAL D.R.F.H**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N° :68/2024/B.G/PAZ

Le 26 Novembre 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'aménagement des Postes Commandement relevant de la Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt-sept mille dirhams, 00 Cts (27.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million trois cent quatre-vingt mille dirhams, 00 Cts (1.380.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 8084/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territorial et des Eaux et Forêts  
**Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
 N°34/2024

Le Mardi 26 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 34/2024 du 26/11/2024 pour objet : **Assistance technique pour la gestion et le suivi du projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau de la Commune Territoriale de Sidi Yaacoub province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux mil-

lions cent quatre-vingt-cinq mille deux cent dirhams (2 185 200,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante trois mille dirhams (43 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**N° 8085/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territorial et des Eaux et Forêts  
**Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE**  
 N°36/2024

(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)  
 Le Vendredi 15 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 36/2024 du 15/11/2024 pour objet : **Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trente mille deux cent quarante dirhams (30 240,00dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six cent dirhams (600,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**N° 8086/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TATA**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert national N° 32/2024**

Le Mardi 26 Novembre 2024 à 11h00mn, il sera procédé, dans le bureau de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de TATA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

-Étude de reconstruction de deux ouvrages d'art situés au PK 1148+600 et PK 1150+700 de la RN17 et d'un ouvrage hydraulique situé au PK 1152+100 de la RN17 dans la Province de TATA.-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00Dhs (sept mille Dirhams, 00 Cts).

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 480 000,00 Dhs (quatre cent quatre-vingt Mille Dirhams, 00 Cts).

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail Marocain des Marchés Publics, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijā 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 8087/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE DE MEKNES**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
**STE DEXIN MOROCCO SA**

Suite à l'arrêté Gouvernatorial N°377/31-10-2024, émanant de la Préfecture de Meknès, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 28 Novembre 2024, pendant 20 jours, à la Commune de Mejjat, Préfecture Meknès, Région Fès-Meknès.

Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'implantation d'une unité de fabrication de produits à base de spiruline et du champignon ganoedema sur deux lots de TF 127507/05 et 127508/08, sis à la zone d'activités agropolis Meknès, Commune de Mejjat, Préfecture de Meknès.

Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Commune de Mejjat, Préfecture Meknès, Région Fès-Meknès.

Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 02-04-564 du 5 Qaddā 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O. N° 5684 du 20 Novembre 2008).

**N° 8088/PA**

Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert

N°05/2024/AMEE  
RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INSTALLEES AU MAROC Y COMPRIS LES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS  
Séance Publique

Le 26 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant l'ASSISTANCE TECHNIQUE AU SECTEUR AGROALIMENTAIRE DANS LES RÉGIONS DU SUD DU MAROC (DAKHILA - OUED EDDAHAB, LAAYOUNE - SAKIA EL HAMRA, GUELMIM - OUED NOUN) POUR L'ADOPTION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE SELON LE RÉFÉRENTIEL NM ISO 50001.

L'appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Lieu d'exécution :

- Dakhila - Oued Eddahab
- Laayoune - Sakia El Hamra
- Guelmim - Oued Noun

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : cinq mille dirhams (5000,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Trois cent quatre-vingt-quatre mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (384000,00DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à

la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-8-11 du règlement de consultation.

N° 8089/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert

N°16/2024/AMEE  
Séance Publique

Le 26 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant l'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE A NIVEAU DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES AU NIVEAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'AMEE A MARRAKECH.

Lieu d'exécution :

- Au siège de l'AMEE à Rabat

• Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machadr El Haram, Iss il Marrakech.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-9-10-11 du règlement de consultation. Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Un million quatre cent quatre-vingt-neuf mille huit cent soixante et un Dirhams et quatre-vingts centimes Toutes Taxes Comprises (1489861,80DH TTC)

Dépôt des prospectus :

- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres sont mis dans un pli distinct, séparément des dossiers de la soumission-peuvent :

- Soit être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis dans les bureaux de l'AMEE à Rabat ou ;

- Soit être remis au Président de la commission d'ouverture des plis séance tenante ; conformément aux stipulations de l'article 37 du décret n° 02-22 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

- le dépôt des prospectus peut être effectué par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du même décret.

- Le dépôt des prospectus est effectué dans les conditions prévues à l'article 43 du décret précité.

N° 8090/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert

N°17/2024/AMEE  
Séance Publique

Le 26 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant l'ACQUISITION DU LOGICIEL COMSOL MULTIPHYSICS.

Lieu d'exécution :

- Au siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios 1er étage, angle avenue Anakhil et avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad Rabat.

- Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machadr El Haram, Iss il Marrakech.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-9-10-11 du règlement de consultation. Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à

la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : quatre mille dirhams (4 000,00DH); cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à deux cent soixante-quatre mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (264000,00DH TTC)

Dépôt des prospectus :

- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres sont mis dans un pli distinct, séparément des dossiers de la soumission-peuvent :

- Soit être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis dans les bureaux de l'AMEE à Rabat ou ;

- Soit être remis au Président de la commission d'ouverture des plis séance tenante ; conformément aux stipulations de l'article 37 du décret n° 02-22 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

- le dépôt des prospectus peut être effectué par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du même décret.

- Le dépôt des prospectus est effectué dans les conditions prévues à l'article 43 du décret précité.

N° 8091/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert

N°18/2024/AMEE  
Séance Publique

Le 26 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant la

CONCEPTION, PRODUCTION ET DIFFUSION DE SUPPORTS AUDIOVISUELS DE SENSIBILISATION.

Lieu d'exécution :

- Le tournage des vidéos-reportages sur les services de l'AMEE sera effectué dans les villes suivantes : Rabat, Casablanca, Marrakech et Tanger.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma)

- L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

• Le cautionnement provisoire est fixé à : dix mille dirhams (10 000,00 DH); cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est

fixée à Neuf cent dix mille quatre-vingts Dirhams Toutes Taxes Comprises (910 080,00DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Dépôt des échantillons :

- Les échantillons exigés par le règlement de consultation seront demandés au concurrent ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article 43 paragraphe II sous paragraphe 4 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023).

- Ces échantillons doivent être déposés, contre récépissé, dans les bureaux de l'AMEE à Rabat

- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-8-10-19 du règlement de consultation.

N° 8092/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert

N°19/2024/AMEE  
Séance Publique

Le 26 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant l'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES BANCS D'ESSAIS POUR LA GREEN PLATEFORME TECHNOLOGIQUE DE L'AMEE À MARRAKECH.

Il sera réparti en 3 lots :

- Lot 1 : Fourniture, installation et mise en service d'un banc d'essais de charges mécaniques pour les capteurs solaires thermiques et les modules PV ;

- Lot 2 : Fourniture, installation et mise en service d'un banc d'essai diélectrique et d'essai de courant de fuite en milieu humide des modules PV ;

- Lot 3 : Fourniture, installation et mise en service d'un banc d'imagerie d'électroluminescence (cameras et accessoires) dans le domaine PV

Lieu d'exécution :

- Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machadr El Haram, Iss il Marrakech.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : [www.amee.ma](http://www.amee.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-9-10-11 du règlement de consultation. Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot 1 : vingt mille dirhams (20000,00 DH)
- Lot 2 : Six mille dirhams (6000,00 DH)
- Lot 3: Six mille dirhams (6000,00DH)

- Cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit à la somme de :

- Lot 1 : Un million deux cent mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 200 000,00DH TTC).

- Lot 2 : Trois cent soixante mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (360 000,00DH TTC)

- Lot 3 : Trois cent soixante mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (360 000,00 DH TTC).

Dépôt des prospectus :

- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres sont mis dans un pli distinct, séparément des dossiers de la soumission-peuvent :

- Soit être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis dans les bureaux de l'AMEE à Rabat ou ;

- Soit être remis au Président de la commission d'ouverture des plis séance tenante ; conformément aux stipulations de l'article 37 du décret n° 02-22 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

- Le dépôt des prospectus est effectué dans les conditions prévues à l'article 43 du décret précité.

N° 8093/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert sur Offre de Prix  
N°20/2024/AMEE

Le 26 novembre 2024 à partir de heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 20/2024 pour la réalisation d'un marché concernant l'achat de fournitures de bureau.

Lieu de la livraison des fournitures doit se faire à l'adresse suivante de l'AMEE:

• Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machaer El Haram, Issil Marrakech.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au niveau du bureau d'ordre au siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse: Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE: [www.amee.ma](http://www.amee.ma) ou sur le portail des marchés publics de l'État: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-8-11 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à: Mille Cinq Cent Dirhams (1500,00 DH) ; cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à: Quatre-vingt-deux mille neuf cent soixante-neuf Dirhams Toutes Taxes Comprises (82 969,20 DH TTC)

N° 8094/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

**OUVERT**  
N° 27/2024/B.P/PAZ  
Le 28 Novembre 2024 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour:

• Adduction en eau potable des douars Tabaraait, Taourirt noufla et ait hmad à la CT taguleft province Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: cinq Mille Dirhams (5.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux Cent quatre-vingt-quatorze Mille-trois cent soixante-Dirhams, 00Cts (294360,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B/ Ce marché est réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 8095/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL  
PROVINCIAL D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL

N° : 28/2024/B.P/PAZ  
Le 26 novembre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres internationaux sur offres de prix pour :

- Travaux de la mise à niveau à la CT de BZOU, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :deux cent quarantemille Dirhams(240.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :deux million deux cent vingt Mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit,00cts (12220998,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics:

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Quatre-vingt-dix-neuf-mille Dirhams(99.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre million neuf cent soixante-dix-sept mille six cent cinquante-quatre dirhams,00 Cts (4977654,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8096/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° : 29/2024/B.P/PAZ  
Le 27 Novembre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert national sur offres de prix pour :

- Travaux de voiries aux quartiers sous-équipés de la CT Beni Ayat, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Quatre-vingt-deux mille Dirhams(82.000,00 dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre million cent trente-trois Mille neuf cent quarante-six dirhams, 00cts (4133946,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics:

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8097/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL  
PROVINCIAL D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° : 30/2024/B.P/PAZ  
Le 27 Novembre 2024 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

-Travaux de la mise à niveau du souk hebdomadaire à la CT de Tanant, province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :deux cent trente-trois mille deux cent quatre-vingt-trois Dirhams,00 cts(233.483,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics:

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8098/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° : 31/2024/B.P/PAZ  
Le 26 Novembre 2024 à 11 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres national sur offres de prix pour :

- Travaux de voiries aux quartiers sous-équipés de la CT Moulay Aïssa Ben Driss, province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :soixante-cinq mille Dirhams,00 cts(65.000,00 dh).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:trois million deux cent quatre-vingt-treize Mille deux cent trente-huit,00cts (3 293 238,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics:

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8099/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :Équipement technique d'unité de valorisation des PAM au profit des coopératives agricoles à travers la CT Tnine Aglou dans le cadre de lamise à niveau des coopératives de la province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

**CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL**  
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°: 32/2024/B.P/PAZ  
Le 28 Novembre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : travaux de construction de terrain de proximité à la CT moulay Aïssa ben driss province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille dirhams, 00 Cts (16.000, 00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent vingt-trois mille six cent dix-sept dirhams, 60 Cts (823 617,60 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B/ Ce marché est réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 8100/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
Direction Régionale de l'Agriculture de Sous-Massa

Direction Provinciale de l'Agriculture de Tiznit  
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL N° 31/2024/DPA/TZ/SMOP-FP (SEANCE PUBLIQUE) (Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mardi 26 Novembre 2024 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour :Équipement technique d'unité de valorisation des PAM au profit des coopératives agricoles à travers la CT Tnine Aglou dans le cadre de lamise à niveau des coopératives de la province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :10.000,00 (Dix Mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 688 200,00DH(688.200,00 Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent :  
- Déposer par voie électronique, conformément à l'article 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1692- du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

N° 8101/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION GULMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE DE LAKHSSAS  
COMMUNE D'ANFEG  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT (NATIONAL)  
SUROFFRESDES-

PRIX n°05/2024 /BC  
Le 25/11/2024 à 11 h 00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le président de la commune d'ANFEG, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert (national) sur offres de prix, pour : N° :05 /2024/BC

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU DE 50M3 SUR-ELEVE DE 10 M ,LIBRE POUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE AU DOUAR TALAT IGHZIFN COMMUNE D'ANFEG PROVINCE DE SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 299961,16 Dhs(Deux cent quatre-vingt dix neuf mille neuf cent soixante et un Dirhams,16 centimes).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00Dhs(CINQ MILLE Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 8102/PA

Royaume du Maroc  
 Chef du Gouvernement  
 Agence Nationale de Lutte  
 Contre l'Analphabétisme  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT**  
**N° 36/2024/ANLCA**  
**RESERVE AUX PETITES  
 ET MOYENNES  
 ENTREPRISES  
 NATIONALES,  
 COOPERATIVES  
 OU UNION DE  
 COOPERATIVES ET  
 AUTO-ENTREPRENEURS**  
 Le lundi 25 novembre 2024  
 09h00, il sera procédé, dans  
 les bureaux de l'Agence  
 Nationale de Lutte Contre  
 l'Analphabétisme, sise au  
 51, angle Oued Ziz et Avenue  
 Oqba Agdal, Rabat, à  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'appel d'offres sur offres  
 de prix pour les prestations  
 d'impression des manuels  
 des différents programmes  
 en arabe en 4 lots :

- Lot 1 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation commun, d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation au profit de la direction régionale de l'ANLCA à Casablanca - Settat ;
- Lot 2 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation commun et d'alphabetisation fonctionnelle au profit de la direction régionale de l'ANLCA à Marrakech - Safi ;
- Lot 3 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation au profit de la direction régionale de l'ANLCA à Souss - Massa ;
- Lot 4 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation au profit des directions régionales de l'ANLCA à Laayoune - Sakia El Hamra, à Dakhla - Oued Eddahab et Guelmim-Oued - Noun.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé électroniquement à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).  
 Les Cautionnements provisoires électroniques sont fixés à la somme de :

- Lot 1 : Soixante dix mille Dirhams (70 000,00 DH) ;
- Lot 2 : Vingt mille Dirhams (20 000,00 DH) ;
- Lot 3 : Dix mille Dirhams (10 000,00 DH) ;
- Lot 4 : Quinze mille Dirhams (15 000,00 DH).

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- Lot 1 : 3 724 125,34 Dhs TTC (trois millions sept cent vingt-quatre mille cent vingt-cinq dirhams trente-quatre centimes toutes taxes comprises) ;
- Lot 2 : 1 032 463,20 Dhs TTC (un million trente-deux mille quatre cent soixante-trois dirhams vingt centimes toutes taxes comprises) ;
- Lot 3 : 647 604,17 Dhs TTC (six cent quarante-sept mille six cent quatre dirhams dix-sept centimes Toutes Taxes Comprises) ;
- Lot 4 : 840 467,60 Dhs TTC (huit cent quarante

mille quatre cent soixante-sept Dirhams soixante centimes Toutes Taxes Comprises).  
 La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances N° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 7 du règlement de consultation.

**N° 8106/PA**

Royaume du Maroc  
 Chef du Gouvernement  
 Agence Nationale de Lutte  
 Contre l'Analphabétisme  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT**  
**N° 37/2024/ANLCA**  
**RESERVE AUX PETITES  
 ET MOYENNES  
 ENTREPRISES  
 NATIONALES,  
 COOPERATIVES  
 OU UNION DE  
 COOPERATIVES ET  
 AUTO-ENTREPRENEURS**  
 Le lundi 25 novembre 2024  
 09h30, il sera procédé, dans  
 les bureaux de l'Agence  
 Nationale de Lutte Contre  
 l'Analphabétisme, sise au  
 51, angle Oued Ziz et Avenue  
 Oqba Agdal, Rabat, à  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'appel d'offres sur offres  
 de prix pour les prestations  
 d'impression des manuels  
 des différents programmes  
 en arabe en 4 lots :

- Lot 1 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation commun, d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation au profit de la direction régionale de l'ANLCA à Fès - Meknès ;
- Lot 2 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation commun, d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation au profit des directions régionales de l'ANLCA à Beni Mellal - Khénifra et à Drâa-Tafilalet ;
- Lot 3 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation commun, d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation au profit des directions régionales de l'ANLCA à Beni Mellal - Khénifra et à Drâa-Tafilalet ;
- Lot 4 : Prestations d'impression des manuels des programmes en arabe d'alphabetisation fonctionnelle et de post-alphabetisation au profit des directions régionales de l'ANLCA à Fès - Meknès ;

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé électroniquement à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).  
 Les Cautionnements provisoires électroniques sont fixés à la somme de :

- Lot 1 : Cinquante-cinq mille Dirhams (55 000,00 DH) ;
- Lot 2 : Trente-cinq mille

Dirhams (35 000,00 DH) ;

- Lot 3 : Vingt-cinq mille Dirhams (25 000,00 DH) ;
- Lot 4 : Vingt-trois mille Dirhams (23 000,00 DH).

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- Lot 1 : 2 859 614,79 Dhs TTC (deux millions huit cent cinquante-neuf mille six cent quatorze dirhams soixante-dix-neuf centimes toutes taxes comprises) ;
- Lot 2 : 1 791 753,40 Dhs TTC (un million sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent cinquante-trois dirhams quarante centimes toutes taxes comprises) ;
- Lot 3 : 1 316 843,97 Dhs TTC (un million trois cent seize mille huit cent quarante-trois dirhams quatre-vingt-dix-sept centimes Toutes Taxes Comprises) ;
- Lot 4 : 1 189 732,05 Dhs TTC (un million cent quatre-vingt-neuf mille sept cent trente-deux dirhams et cinq centimes Toutes Taxes Comprises).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances N° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23 juin 2023).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 7 du règlement de consultation.

**N° 8107/PA**

Royaume du Maroc  
 Chef du Gouvernement  
 Agence Nationale de Lutte  
 Contre l'Analphabétisme  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT**  
**N° 38/2024/ANLCA**  
 Le lundi 25 novembre 2024  
 à 10h00, il sera procédé, dans  
 les bureaux de l'Agence  
 Nationale de Lutte Contre  
 l'Analphabétisme, sise au  
 51, angle Oued Ziz et Avenue  
 Oqba Agdal, Rabat, à  
 l'ouverture des plis concernant  
 l'appel d'offres ouvert  
 sur offres de prix pour  
 l'acquisition, mise en  
 service et maintenance des  
 systèmes de vidéosurveillance  
 au profit de l'Agence  
 Nationale de Lutte Contre  
 l'Analphabétisme (en lot  
 unique).  
 Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé électroniquement  
 à partir du portail des  
 marchés publics accessible  
 à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire  
 électronique est fixé à la  
 somme de : Vingt mille  
 Dirhams (20 000,00 DH).  
 L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 Maître d'Ouvrage est fixée  
 à la somme de : Un million  
 six mille cinq cent soixante  
 Dirhams Toutes Taxes  
 Comprises (1 066 560,00 DH  
 TTC).  
 La présentation ainsi que le  
 dépôt des dossiers des  
 concurrents se feront  
 exclusivement par voie  
 électronique conformément  
 à l'arrêté de la Ministre de

l'Economie et des finances  
 N° 1692-23 du 4 hïja 1444  
 (23 juin 2023).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conforme aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n°2.22.431  
 relatifs aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent  
 déposer les prospectus exigés  
 par le dossier d'appel d'offres  
 au bureau d'ordre du  
 l'ANLCA, 51, Angle avenue  
 Oqba et rue Oued Ziz,  
 Agdal-Rabat au plus tard le  
 jour ouvrable précédant la  
 date d'ouverture des plis, le  
 vendredi 22 novembre 2024  
 à 15h00, ou remis séance  
 tenante au président de la  
 commission d'ouverture  
 des plis.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 à l'article 7 du règlement de  
 consultation.

**N° 8108/PA**

Royaume du Maroc  
 Chef du Gouvernement  
 Agence Nationale de Lutte  
 Contre l'Analphabétisme  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT**  
**N° 39/2024/ANLCA**  
 Le lundi 25 novembre 2024  
 à 10h00, il sera procédé, dans  
 les bureaux de l'Agence  
 Nationale de Lutte Contre  
 l'Analphabétisme, sise au  
 51, angle Oued Ziz et Avenue  
 Oqba Agdal, Rabat, à  
 l'ouverture des plis concernant  
 l'appel d'offres ouvert  
 sur offres de prix pour  
 l'assistance à la maîtrise  
 d'ouvrage et Project  
 Management Office - PMO  
 pour la mise en œuvre de  
 projets de systèmes d'informations  
 au profit de l'Agence  
 Nationale de Lutte Contre  
 l'Analphabétisme (en lot  
 unique).  
 Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé électroniquement  
 à partir du portail des  
 marchés publics accessible  
 à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire  
 électronique est fixé à la  
 somme de : Douze mille  
 Dirhams (12 000,00 DH).  
 L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 Maître d'Ouvrage est fixée  
 à la somme de : Six cent  
 mille Dirhams Toutes Taxes  
 Comprises (600 000,00 DH  
 TTC).  
 La présentation ainsi que le  
 dépôt des dossiers des  
 concurrents se feront  
 exclusivement par voie  
 électronique conformément  
 à l'arrêté de la Ministre de  
 l'Economie et des finances  
 N° 1692-23 du 4 hïja 1444  
 (23 juin 2023).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conforme aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n°2.22.431  
 relatifs aux marchés publics.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 à l'article 6 du règlement de  
 consultation.

**N° 8109/PA**

Royaume du Maroc  
 Chef du Gouvernement  
 Agence Nationale de Lutte  
 Contre l'Analphabétisme  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT**  
**N° 40/2024/ANLCA**  
 Le lundi 25 novembre 2024  
 à 11h00, il sera procédé,

dans les bureaux de  
 l'Agence Nationale de  
 Lutte Contre l'Analphabé-  
 tisme, sise au 51, angle  
 Oued Ziz et Avenue Oqba  
 Agdal, Rabat, à l'ouverture  
 des plis concernant l'appel  
 d'offres ouvert sur offres de  
 prix pour la maintenance et  
 l'entretien des équipements  
 de protection et détection  
 de l'incendie au profit de  
 l'Agence Nationale de  
 Lutte Contre l'Analphabé-  
 tisme en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé électroniquement  
 à partir du portail  
 des marchés publics accessible  
 à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).  
 Le cautionnement provisoire  
 électronique est fixé à la  
 somme de trois cents Dirhams  
 (300,00 DH).  
 L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 Maître d'Ouvrage est fixée  
 à la somme de : dix mille  
 quatre-vingts Dirhams (10  
 080,00 DH TTC).  
 La présentation ainsi que le  
 dépôt des dossiers des  
 concurrents se feront  
 exclusivement par voie  
 électronique conformément  
 à l'arrêté de la Ministre de  
 l'Economie et des finances  
 n° 1692-23 du 4 hïja 1444 (23  
 juin 2023).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conforme aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n°2.22.431  
 relatifs aux marchés publics.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 à l'article 7 du règlement de  
 consultation.

**N° 8110/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 CHEF DU  
 GOUVERNEMENT  
 AGENCE NATIONALE  
 DE LUTTE CONTRE  
 L'ANALPHABETISME  
**AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERT**  
**N° 41/2024/ANLCA**  
 Le lundi 25 novembre 2024  
 à 11h30, il sera procédé,  
 dans les bureaux de  
 l'Agence Nationale de  
 Lutte Contre l'Analphabé-  
 tisme, sise au 51, angle  
 Oued Ziz et Avenue Oqba  
 Agdal, Rabat, à l'ouverture  
 des plis concernant l'appel  
 d'offres ouvert pour l'équi-  
 pement des centres d'ap-  
 prentissage tout au long de  
 la vie au profit de l'agence  
 nationale de lutte contre  
 l'analphabétisme en 2 lots :

- lot 1 : Achat de matériels de bureaux ;
- lot 2 : Achat de matériels informatiques.

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé électroniquement  
 à partir du portail des  
 marchés publics accessible  
 à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).  
 Les Cautionnements provisoires  
 électroniques sont  
 fixés à la somme de :

- Lot 1 : Deux mille Dirhams (2000,00 DH) ;
- Lot 2 : Six mille Dirhams (6000,00 DH) ;

Les estimations des coûts  
 des prestations établie par  
 le maître d'ouvrage est  
 fixée à la somme de :

- Lot 1 : 135 240,00 Dhs TTC (Cent trente-cinq mille deux cent quarante Dirhams toutes taxes comprises).

- Lot 2 : 335 340,00 Dhs TTC (Trois cent trente-cinq mille trois cent quarante Dirhams toutes taxes comprises).

La présentation ainsi que le  
 dépôt des dossiers des  
 concurrents se feront  
 exclusivement par voie  
 électronique conformément  
 à l'arrêté de la Ministre de  
 l'Economie et des finances  
 N° 1692-23 du 4 hïja 1444  
 (23 juin 2023).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conforme aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n°2.22.431  
 relatifs aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent  
 déposer les prospectus exigés  
 par le dossier d'appel d'offres  
 au bureau d'ordre du  
 l'ANLCA, 51, Angle avenue  
 Oqba et rue Oued Ziz,  
 Agdal-Rabat au plus tard le  
 jour ouvrable précédant la  
 date d'ouverture des plis, le  
 vendredi 22 novembre 2024  
 à 15h00, ou remis séance  
 tenante au président de la  
 commission d'ouverture  
 des plis.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 à l'article 7 du règlement de  
 consultation.

**N° 8111/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE  
 DE L'EQUIPEMENT  
 ET DE L'EAU  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT INTERNATIONAL**  
**N° 70/2024**  
 Le 26 Novembre 2024 à 13 h,  
 il sera procédé, dans le bureau  
 de Monsieur le Directeur  
 Provincial de l'Équipement,  
 du Transport et de la logistique  
 de TA-ROUDANNT Rue Setaat -  
 M'Haïta Taroudannt  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'appel d'offres International  
 sur offres des prix  
 N° 70/2024 du 26 Novembre  
 2024 à 13 heures : Travaux  
 d'élargissement et de  
 renforcement de la RR110  
 du PK 0+000 au PK10+000  
 (ex. RN10 du PK130+000 au  
 PK140+000), Province de  
 Taroudannt.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 ouvert International doit  
 être téléchargé à partir du  
 portail des marchés publics  
 à l'adresse : www.marches-  
 publics.gov.ma.  
 L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de : 49 680  
 124,56 dhs (Quarante-Neuf  
 Millions Six-Cent Quarante  
 Vingt Mille Cent Vingt  
 Quatre Dirhams et 56 Cts)  
 Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de :  
 700 000,00 dhs (Sept Cent  
 Mille dirhams)  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conformes aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret relatif aux  
 marchés publics.  
 Les concurrents doivent  
 déposer leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse :  
 www.marches-publics.gov.ma.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 à l'article 5 du règlement de  
 consultation.

**N° 8112/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION  
DE CASABLANCA-  
SETTAT  
PREFECTURE D'ARRON-  
DISSEMENT AIN CHOCK  
SECRETARIAT GENERAL:  
DIVISION DES RES-  
SOURCES HUMAINES ET  
BUDGETAIRES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 9/2024

Le 25 novembre 2024 à 10heures, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock (Salle de réunion), Bd Aboubakr Kadiri Sidi Madrouf, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°9/2024 pour:

Travaux de construction d'un bâtiment administratif au siège de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock (En lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf millions cent six mille six cent soixante huit dirhams TTC (9 106 668,00dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent cinquante mille dirhams (150 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8113/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khemifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 08/PRDTS/INDH/2024  
Le 25/11/2024 à 10H il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT RP 3231 ET DOUARS IZRZR ET AIT CHIBAB A LA CT AIT OUM EL BAKHIT -Province de BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.323.100,00 dhs = Trois Million Trois cent

vingt-trois mille cent Dirhams ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 8114/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khemifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 09/PRDTS-  
INDH/2024

Le 25/10/2024 à 11H il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES RELEVANT DES CTS : BOUTFERDA- DIR EL KSIBA - NAOUR -PROVINCE DE BENI MELLAL.

A- : PISTE MOCH - NAOUR SUR UNE LONGUEUR DE 1,70KM.  
B- : PISTE OUACHA - DIR EL KSIBA SUR UNE LONGUEUR DE 1,02KM.  
C- : PISTE TIGHAZ - BOUTFERDA SUR UNE LONGUEUR DE 0,40KM.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.623.109,60 dhs = Trois Millions Six Cent Vingt-Trois Mille Cent Neuf Dirhams, Soixante Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 8115/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khemifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 10/PRDTS-  
INDH/2024

Le 25/11/2024 à 12H il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES RELEVANT DES CTS : FOUAM ANCEUR - FOUAM OUDI -PROVINCE DE BENI MELLAL.

A- : PISTE BOUYMOURA - FOUAM ANCEUR SUR UNE LONGUEUR DE 2,08KM.  
B- : PISTE MOUGHAJDINE - FOUAM OUDI SUR UNE LONGUEUR DE 0,31KM.  
C- : PISTE IGHARGHER - FOUAM ANCEUR SUR UNE LONGUEUR DE 6,08KM.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.751.724,80 dhs = Deux Millions Sept Cent Cinquante Un Mille Sept Cent Vingt Quatre Dirhams, Quatre Vingt Centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 8116/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPE-  
MENT ET DE L'EAU,  
Direction des Systèmes  
d'Information et  
du Numérique  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 21/2024-DSIN

Le Mercredi 27 Novembre 2024 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

de la Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national pour objet :

MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER - DOCFLOW - POUR LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Six mille Dirhams) 6 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante-deux mille huit cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (352 800,00 DH TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie

électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics, les concurrents doivent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8117/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech -Safi  
Province Rhamna  
Groupement des collectivités Territoriales Rhamna

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE

N°01/2024/GCTR  
Le 28/11/2024 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux du conseil du Groupement des Collectivités Territoriales Rhamna (salle de réunion), sis à Siège Province Rhamna, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte

N° 01/2024/GCTR du Pour : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY OUARDA NIVEAU 1, A BENGUERIR -PROVINCE RHAMNA. Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le Budget Prévisionnel Maximum, Hors Taxes, pour l'exécution des Travaux à réaliser est de : Trois Million Cinq Cent Mille Dirhams et Zéro Cts (3.500.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent déposer leurs dossiers :  
-Soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau du service marche.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité. -Soit remis, séance tenante au président du jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 8118/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech -Safi  
Province Rhamna

Groupement des collectivités Territoriales Rhamna  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE N° 02/2024/GCTR

Le 28/11/2024 à 10 H00 Il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Groupement des Collectivités Territoriales Rhamna (Salle de Réunion),Siège Province Rhamna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres de prix, N°02/2024/GCTR, Pour :ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY OUARDA NIVEAU 1, A BENGUERIR - PROVINCE REHAMNA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 87.500,00 Dhs (Quatre Vingt Sept Mille Cinq Cent dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :1.750,00 (Mille Sept Cent dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs

aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 8119/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech -Safi  
Province Rhamna  
Groupement des collectivités Territoriales Rhamna

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE N° 03/2024/GCTR

Le 28/11/2024 à 10H30 mn Il sera procédé, dans les Bureaux du Conseil Groupement des Collectivités Territoriales Rhamna (Salle de Réunion),Siège Province Rhamna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert nationale sur offres de prix, N°03/2024/GCTR, Pour :

CONTROLE TECHNIQUE, OPTIMISATION ET SUIVI DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE URBAIN HAY WARDI NIVEAU 1, A BENGUERIR PROVINCE REHAMNA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 52.500,00 dhs (Cinquante Deux Mille Cinq Cent dhs.)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1500,00 (Mille Cinq Cent dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs

aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 8120/PA




**AVIS RECTIFICATIF**

**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**

**N° 06/ANRE/2024**

Avis rectificatif de l'appel d'offres n°06/ANRE/2024, relatif à l'assistance technique pour l'actualisation du Code du Réseau Electrique National de Transport (CRENT) pour le compte de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE).

Nous informons le public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ci-dessus mentionné est reportée du 04 novembre à 10h30mn au 19 novembre 2024 à 10h30mn.

**N° 8121/PA**

# Sport

## Andrés Iniesta : *Le Mondial 2030 a tous les éléments pour être un grand succès*



Le Mondial 2030 de football, que le Maroc co-organise avec l'Espagne et le Portugal, a "tous les éléments pour être un grand succès", a affirmé Andrés Iniesta, légende de la Roja avec laquelle il a notamment remporté une Coupe du monde et deux Coupes d'Europe.

Cette édition "unique" pourrait représenter un "tournoi majeur" pour le football mondial, grâce à son caractère multi continental et à la richesse culturelle de ses pays hôtes, a souligné

l'ancienne star du FC Barcelone, dans une interview à la radio espagnole Cadena Ser.

"Ce serait la première Coupe du monde tenue entre continents et réunissant des cultures aussi variées", a-t-il souligné, ajoutant que "le football est un sport universel, et accueillir le tournoi le plus prestigieux du monde avec une telle diversité ne peut que renforcer son dynamisme".

Ambassadeur de cette candidature, Iniesta a comparé ce projet avec le Mondial de 1982 or-

ganisé en Espagne, estimant qu'"il est possible d'en percevoir l'impact, car nous l'avons déjà vécu", tout en affirmant que "la portée et le potentiel de cette candidature sont plus importants encore".

L'élégant meneur de jeu, qui vient de prendre sa retraite avec l'objectif d'embrasser bientôt une carrière d'entraîneur, considère que cet événement permettrait de "rapprocher les cultures tout en célébrant un sport universel qui fédère les nations".

Pour lui, l'Espagne, le Maroc et le Portugal partagent une "passion commune" pour le football et disposent de réseaux de transport modernes, facilitant les déplacements entre les sites pour les supporters.

Il a également mis en avant le "fuseau horaire favorable" des trois pays, qui permettrait une "diffusion idéale" pour les téléspectateurs en Europe, en Afrique, en Asie et dans les Amériques, garantissant ainsi une "couverture mondiale optimale".

L'ex-capitaine de la Roja a exprimé son "enthousiasme pour l'ambition de cette candidature, qui vise à offrir la meilleure Coupe du monde de l'histoire et à inspirer un changement positif".

"Cet événement représente une opportunité unique de rassembler les peuples et d'encourager les jeunes des pays hôtes et du monde entier, tout en mettant en lumière les valeurs de respect et d'unité propres au sport", a-t-il soutenu.

### Botola Pro D1

Ci-dessous le programme de la 9ème journée de la Botola Pro D1 de football, prévue en cette fin de semaine :

#### Samedi

16h00 : RSB-MAT  
16h00 : RCA-CODM  
18h00 : SCCM-UTS  
20h00 : DHJ-HUSA

#### Dimanche

16h00: AS FAR-RCAZ  
18h00: FUS-WAC  
20h00: IRT-MAS

A noter que le match OCS-JSC devait avoir lieu vendredi.

### Championnat DII

Le championnat DII de football se poursuivra ce week-end pour le compte de la 5ème journée dont le programme se décline comme suit :

#### Samedi

16h00 : JSM-RBM  
16h00 : MCO-OCK  
16h00 : USYM-RAC  
19h30 : KAC-CJBG

#### Dimanche

16h00 : CAK-OD  
16h00 : KACM-WAF  
16h00 : RCOZ-USMO  
20h00 : CAYB-SM

### Gymnasiades scolaires internationales

## Le Maroc décroche 45 médailles

Le Maroc a remporté 45 médailles, 16 en or, 12 en argent et 17 en bronze, lors des Gymnasiades scolaires internationales, organisées du 22 au 31 octobre à Manama.

Grâce à cette récolte, l'équipe nationale scolaire prend la première place au niveau africain et la septième à l'échelle mondiale, sur 71 pays représentés par 5400 élèves dans 30 disciplines sportives au programme de cette compétition, organisée sous l'égide de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF).

Le Maroc était représenté par 71 élèves dans sept disciplines sportives, à savoir l'athlétisme, le taekwondo, le judo, le karaté, le tir à l'arc, le badminton et la course d'orientation.

Dans un communiqué publié jeudi, le ministère de l'Éducation nationale du Préscolaire et du Sport a salué les résultats signés par les élèves marocains aux niveaux national et international, mettant en avant les efforts consentis aux côtés de la Fédération Royale marocaine du sport scolaire et des fédérations sportives concernées, ainsi que l'encadrement administratif, pédagogique et technique.

Pour le ministère, ce résultat positif traduit l'intérêt particulier accordé par ce département à la promotion du sport scolaire, en assurant une formation sportive et éducative complète visant à permettre aux élèves de développer leurs talents sportifs.

## Coup d'envoi à Casablanca du 13<sup>ème</sup> Rallye de la Marche Verte

Le coup d'envoi de la 13ème édition du Rallye de la Marche Verte, organisée par l'Association maghrébine des sports automobiles (AMSA), a été donné jeudi à Tit Mellil (province de Médiouna/Casablanca).

Cet événement sportif, organisé jusqu'au 3 novembre sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, allie sport et engagement social et vise à promouvoir le patrimoine naturel du Royaume.

Le programme de cette édition comprend trois étapes : la première relie la commune de Tit Mellil à la ville de Midelt en passant par Azrou, la deuxième se déroule entre Midelt et Goulmima en passant par la région de Rich, tandis que la troisième prévoit un retour à Casablanca avec une escale à Ifrane.

Dans une déclaration à la MAP, Ahmed Khoya, président de l'AMSA, a souligné que le Rallye de la Marche Verte, organisé cette année sous le slogan "Le sport au service de l'unité territoriale nationale", revêt des dimensions sportives, sociales et touristiques.

Il a expliqué qu'outre la sensibilisation aux valeurs et enseignements de la glorieuse Marche Verte, cet événement représente une opportunité pour les participants de découvrir la beauté et la diversité des paysages naturels du Royaume.

M. Khoya a précisé que "le comité d'organisation a veillé, lors du traçage du parcours, à mettre en valeur la diversité naturelle de notre pays, le rallye traversant des zones côtières, des plaines, puis des régions montagneuses et désertiques".

## La course Eurafrika Trail, un événement sportif unique reliant deux continents et trois pays

La course internationale "Eurafrika Trail", dont deux étapes se dérouleront les 3 et 4 novembre dans la préfecture de M'diq-Fnideq, est un événement unique reliant trois pays, à savoir l'Angleterre, l'Espagne et le Maroc, et les continents européen et africain, avec la participation d'athlètes internationaux de 14 pays.

À travers la programmation de cette manifestation sportive internationale, les organisateurs visent à insuffler une nouvelle dynamique au tourisme de la montagne et à surmonter le problème de la saisonnalité du tourisme dans la région, et ce en misant sur ses potentialités écologiques, naturelles et touristiques. Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cet événement sportif, organisé par l'Association Tétouan Asmir dans le cadre du Forum de "Tétouan des sept portes", aura lieu

dans la région de Belvazen (commune d'Allyenne), au cœur du massif montagneux de Jbel Lakhdar, sur une distance de 21 km, puis à Koudiat Taïfour, dans la commune de Cabo Negro, sur une distance de 13,6 km.

Les organisateurs ont indiqué, lors d'une conférence de presse pour présenter l'événement, que la première étape de la course a débuté jeudi à Gibraltar, tandis que la deuxième étape commencée vendredi à Malaga et la troisième débutera le 2 novembre à Cadix.

La directrice de la course, Sara Hajjaj, a souligné que cet événement, premier du genre au monde, vise à promouvoir l'athlétisme au Maroc et à mettre en avant la Réserve de la biosphère intercontinentale de la Méditerranée (RBIM), notant que la course connaît la participation de plusieurs athlètes internationaux venus de 14 pays.

## De jeunes Chinois misent sur TikTok et Instagram pour soutenir l'usine familiale

Devant des machines-outils et la poussière, Robyn Qiu, influenceuse de 29 ans à la tenue branchée, détonne: comme elle, de nombreux Chinois ultraconnectés se filment sur TikTok ou Instagram pour trouver de nouveaux débouchés à l'usine familiale.

Au milieu des lignes de production qui débitent des pièces métalliques, la jeune femme parle d'un ton enjoué, en anglais, à ses abonnés étrangers - et potentiels clients.

Elle fait partie de ces enfants de patrons d'usine en Chine qui tentent, via internet, de soutenir l'entreprise face à la hausse des coûts et aux tensions géopolitiques.

Robyn dit avoir grandi avec "le bruit des machines tournant jour et nuit". Mais travailler dans ce secteur n'a pas toujours été son premier choix.

Enfant, ses parents l'encourageaient à viser un emploi de bureau, loin du vacarme de l'usine située à Nantong (est de la Chine).

"Quand ils ont monté l'usine, leur objectif (...) c'était que je puisse avoir une bonne éducation" et ne plus être obligée de vivre à la campagne, souligne-t-elle.

Le plan a fonctionné: diplômée de la prestigieuse université américaine Yale, elle a travaillé quelques années dans une entreprise d'expertise-conseil.

Mais Robyn dit désormais vouloir "rendre au secteur manufacturier" ce qu'il

lui "a donné".

Elle a créé une entreprise de marketing qui connecte directement des usines chinoises avec un public étranger, via des vidéos sur Instagram et TikTok - des plateformes bloquées en Chine mais accessibles avec un réseau privé virtuel (VPN) que nombre de Chinois utilisent.

Une manière de promouvoir ses produits qui contraste avec celle de la génération de ses parents, qui devaient passer par de multiples intermédiaires - ce qui grignotait leurs marges.

Dans ses vidéos, Robyn présente la Chine comme une destination manufacturière idéale. On la voit ainsi devant des chaînes de montage, à expliquer la situation du pays en la matière, mais aussi dans les rues de Shanghai, à vanter la cuisine locale.

Ses parents ont fondé l'entreprise dans les années 1990, surfant sur la vague d'entrepreneuriat qui soufflait sur la Chine avec les grandes réformes économiques, lancées une décennie plus tôt.

La Chine devenait alors l'usine du monde.

Mais la hausse des salaires et les tensions avec les Etats-Unis ont rendu d'autres pays comme le Cambodge ou le Bangladesh de plus en plus attrayants pour les clients internationaux.

Sans compter la faiblesse de la consommation ces dernières années.



Résultat: la famille Qiu a perdu des contrats.

Mais elle s'est adaptée, en investissant dans des machines plus modernes ou en fabriquant ses propres produits, au lieu de simplement produire des pièces pour des clients.

Tout comme Robyn Qiu, une autre influenceuse, Rose Law, fille d'un propriétaire d'usine de cosmétiques dans la province du Guangdong (sud), espère via

son activité avoir une influence "positive sur le secteur".

Responsable du développement des produits pour l'entreprise familiale, elle a également lancé sa propre marque de shampoings.

"Du temps de mes parents", avec l'ouverture économique, "tous les secteurs étaient nouveaux, tout le monde était sur la même ligne de départ et se faisait concurrence", déclare-t-elle à l'AFP.

Beaucoup étaient de simples sous-traitants et devaient batailler. Mais aujourd'hui, avoir sa propre marque est gage de revenus plus stables, souligne-t-elle.

"Le fait d'être vu" sur les réseaux sociaux est ainsi "très important", précise-t-elle.

Selon Robyn Qiu, plus de 500 acheteurs l'ont ainsi contactée depuis mai et elle compte 150.000 abonnés sur Instagram.

Ces femmes sont ce qu'on appelle en Chine les "changerdai" ("enfants de patrons d'usines"), une expression construite en écho à une autre, très populaire: les "fuerdai" ("enfants de riches").

Nombre de contenus produits par cette jeune génération sont devenus viraux.

Sur Instagram, l'entreprise L.C Sign, de Canton (sud), qui produit des panneaux lumineux, a attiré un demi-million d'abonnés avec des vidéos où un jeune homme réalise des imitations de Donald Trump.

Sur les réseaux sociaux chinois, un court-métrage intitulé "L'empire de la serviette", réalisé par un "changerdai" d'une usine de serviettes, cumule des milliards de vues.

Aujourd'hui, "si vous voulez attirer l'attention des gens, vous devez investir dans ces vidéos courtes", résume Robyn Qiu.

## Recettes

### Kebda mchermla, ou foie d'agneau à la chermoula



#### Ingrédients :

300 g de foie d'agneau.  
3 gousses d'ail  
Quelques brins de coriandre.  
Sel, poivre noir, carvi en poudre et paprika doux  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
2 c. à café de tomates fraîches en purée  
1 c. à café de tomate en purée  
1 c. à café de harissa  
1 et demi c. à soupe de vinaigre

#### Préparation :

Nettoyez le foie d'agneau sous une eau abondante et coupez-le en dés moyens.

Dans une poêle à fond épais, placez l'huile et laissez bien chauffer avant d'ajouter les morceaux de foie.

Faites sauter le foie de tous les côtés pour avoir une belle couleur dorée, sans trop le cuire.

Retirez le foie de la poêle sans l'huile de la cuisson.

Dans le mortier, placez les gousses d'ail, le sel, le poivre noir, le carvi et le paprika doux.

Erasez bien le tout, et placez la darsa ou chermoula obtenue dans l'huile de cuisson du foie, ajoutez par dessus un peu d'eau, pour que l'ail ne brûle pas.

Ajoutez ensuite le concentré de tomate et la harissa,

Faites revenir un peu puis introduisez la tomate fraîche en purée

Laissez cuire jusqu'à apparition d'un peu d'huile à la surface puis remettre le foie dans la sauce.

Ajoutez par dessus un peu de coriandre fraîche, et le vinaigre.

Couvrez et laissez cuire 15 minutes, puis retirez du feu.

Décorez le plat avec de la coriandre fraîche avant de passer à la dégustation.

## Un aéroport néo-zélandais limite les câlins à trois minutes

Combien de temps doit durer un câlin? Un aéroport néo-zélandais a récemment imposé une durée limite de trois minutes pour les au revoir, attirant l'attention des internautes.

Les responsables de l'aéroport international de Dunedin, dans le sud du pays, ont confié avoir été surpris par la réaction virale à leur nouvelle règle, qui s'applique à la zone dépose-minute depuis le mois de septembre.

"Nous avons installé de nouvelles signalisations dont le panneau + Temps de câlin maximum 3 minutes+", a déclaré le directeur général de l'aéroport, Daniel De Bono.

"C'est une façon décalée de rappeler aux gens que la zone dépose-minute est destinée à des au revoir rapides", a-t-il ajouté.

"Et ne vous inquiétez pas, un câlin de seulement 20 secondes est suffisant pour délivrer de l'ocytocine et de la sérotonine, ces hormones qui favorisent le bien-être, donc trois minutes, c'est suffisant pour dire au revoir et avoir sa dose de bonheur."

Les personnes souhaitant s'enlacer plus longtemps peuvent le faire au niveau du parking, où le stationnement est gratuit durant 15 minutes, a ajouté Daniel De Bono.

La mesure a suscité l'attention de la presse, notamment étrangère, et des réactions contrastées en ligne.

"Je suis ravie qu'il n'y ait pas de temps

de câlin minimum. Un +à bientôt+ suffit", a commenté une internaute sur la page Facebook de l'aéroport.

"Une police des câlins!?! C'est vrai-

ment étrange! Les câlins sont connus pour avoir de nombreux bénéfices, sans compter sur la santé mentale", a écrit un autre utilisateur.

